



PISTE Swiss Volley 2020

Au singulier, seule la forme féminine sera utilisée par souci de simplification. Elle s'applique toutefois aussi bien aux personnes de sexe féminin que de sexe masculin.

Date: 04.01.2021
Version: 2020.1
Auteurs: Johannes Nowotny, Marco Fölmli et Michael Meyenberg
Validé par:

Sommaire

- 1. Généralités 3
 - 1.1 Talents..... 3
 - 1.2 Promotion des talents de Swiss Volley 3
 - 1.3 PISTE 4
 - 1.4 Swiss Olympic Talent Card 12
- 2. PISTE Talent (détection des talents régionale) 14
 - 2.1 Objectif 14
 - 2.2 Responsabilité..... 14
 - 2.3 Processus 14
- 3. PISTE Cadets & PISTE Juniors..... 16
 - 3.1 Objectif 16
 - 3.2 Responsabilité..... 16
 - 3.3 Processus 16
 - 4.1 Draft (T2-T3)..... 18
 - 4.2 Draft LNA (phase T3-T4)..... 19
- 5. Cadres de promotion nationaux..... 20
 - 5.1 Cadre de perspective 20
 - 5.2 Top Talent 20
 - 5.3 Cadre de la relève beach volley 20
- 6. Annexe A – Explication des tests PISTE 21
 - 6.1 Anthropométrie 21
 - 6.2 Hauteur d’action 22
 - 6.3 Athlétique 23
 - 6.4 Technique 24
 - 6.5 Tactique 25
 - 6.6 Motivation pour la performance 25
 - 6.7 Evolution des performances 27
 - 6.8 Analyse de l’environnement 29
- 7. Annexe B – Description des tests des facteurs de condition physique 31
 - 7.1 Mesures anthropométriques 31
 - 7.2 Tests de condition physique 33
- 8. Annexe C – Valeurs de comparaison et tableau de conversion 35
 - 8.1 Valeurs de comparaison 35
 - 8.2 Tableau de conversion 35
- 9. Annexe D – Profil de talent..... 37

1. Généralités

Pour identifier les talents (détection des talents) et évaluer l'évolution de leurs performances, Swiss Volley (SV) utilise le concept du «pronostic intégratif et systématique par l'estimation de l'entraîneur» (PISTE) de Swiss Olympic (SO).

1.1 Talents

Le terme «talent» en tant que tel n'est pas significatif et nécessite une définition. Pour SV, les joueuses et joueurs qui correspondent au profil de talent SV sont considérés comme tels. Le concept PISTE permet d'évaluer le potentiel des athlètes en comparant leurs capacités et leurs aptitudes au profil de talent SV. Si l'évaluation du potentiel (EP) est positive, la joueuse est considérée comme un talent.

1.1.1 Profil de talent de Swiss Volley

SV détermine son profil de talent sur la base des conditions nécessaires pour pouvoir jouer en défense ou en attaque au niveau de l'élite internationale. Les critères suivants sont évalués:

- Anthropométrie
- Hauteur d'action
- Athlétique
- Technique
- Tactique
- Compétences mentales

Plus les forces de la joueuse se rapprochent des critères de talent pondérés, plus l'évaluation du potentiel est favorable. Dans les phases T1 et T2, un seul profil de talent s'applique à toutes les joueuses et joueurs. Une différenciation selon la discipline et la position intervient à partir de la phase T3 (v. également chapitre 9).

1.1.1.1 Exceptions

Une joueuse qui ne remplit pas les exigences définies en matière d'anthropométrie et de hauteur d'action peut intégrer la promotion des talents ultérieurement.

- Elle a déjà participé à une détection régionale des talents et obtenu une EP négative;
- Un club national de la relève (CNR, femmes) ou un centre national d'entraînement (CNE, hommes) la recommande pour une position de passeuse ou de libéro et se dit prêt à l'intégrer, et la joueuse est d'accord de rejoindre cet organisme responsable;
- Elle effectue au moins sa 11^e année scolaire (dernière année d'école obligatoire);
- Elle effectue et réussit un entraînement de détection de SV;
- Elle possède des capacités techniques et tactiques supérieures à la moyenne dans sa position.

Si une joueuse remplit ces conditions, elle peut être directement classée dans la phase T3 avec la pondération des critères et intégrer la promotion des talents.

1.2 Promotion des talents de Swiss Volley

La promotion des talents correspond au domaine clé T (Talent) dans le «Concept cadre FTEM volleyball & beach volleyball» («FTEM VB & BVB») et dans le document «Développement de l'athlète – volleyball & beach volleyball» («DA VB & BVB»), basé sur ce dernier. Elle présente le parcours coordonné des joueuses et joueurs depuis la détection des talents jusqu'au niveau professionnel. Au sein de la promotion des talents, la philosophie de jeu et la philosophie de formation sont basées l'une sur l'autre et harmonisées. Les transitions entre les différentes phases sont organisées et planifiables.

1.2.1 Concept cadre FTEM volleyball & beach volleyball

Le «FTEM VB & BVB» est basé sur le concept cadre «FTEM Suisse» de SO. Il définit quatre domaines clés et dix phases pour un développement optimal du sport et des athlètes en VB et en BVB. Les phases sont réparties entre le sport populaire (domaine clé F) et le sport de performance (domaines clés T, E et M). F se réfère à Foundation, T à Talent, E à Elite et M à Mastery. Les différentes phases ne sont pas liées à l'âge. Cela signifie qu'elles peuvent être entamées à n'importe quel âge et qu'elles peuvent avoir une durée variable. D'après le «DA VB & BVB», il n'est pas nécessaire de suivre un parcours linéaire. Chaque année à l'automne, les joueuses et joueurs peuvent participer à une détection régionale des talents et ainsi intégrer la promotion des talents à tout moment. Après l'obtention d'une EP positive, elles/ils sont classés dans la phase T2 et suivent le parcours de la promotion des talents à leur propre rythme.

Comme évoqué ci-dessus, la majeure partie de la promotion des talents se déroule dans le domaine clé T. Ainsi, les joueuses et joueurs doivent d'abord démontrer leur potentiel (T1), puis le confirmer (T2). Ils s'entraînent ensuite pour atteindre le niveau national (T3) puis pour percer au niveau international en tant que professionnels (T4).

1.2.2 Développement de l'athlète – volleyball & beach volleyball

Le but du document «DA VB & BVB» et ainsi de la promotion des talents est de garantir la promotion individuelle des joueuses et joueurs du domaine clé F (sport populaire) au domaine clé E (Elite), afin de les aider du mieux possible à intégrer le monde du sport professionnel. Pour atteindre ce but, il faut améliorer la coordination au sein de et entre le sport populaire et le sport de performance. Il faut également définir qui doit assumer la responsabilité de la formation et quels en sont contenus pour chaque phase.

1.3 PISTE

Le terme «PISTE» est une abréviation tirée du «Manuel pour la détection et la sélection des talents» de SO et signifie (en allemand):

- Pronostic (les performances futures à l'âge adulte sont déterminantes, pas les performances actuelles)
- Intégratif (intégration des différents facteurs pertinents pour les performances futures)
- Systématique (des procédés systématiques et standardisés permettent la compréhension)
- par l'esTimation (utiliser l'estimation des entraîneurs comme méthode d'évaluation)
- de l'Entraîneure (l'entraîneure est compétente pour procéder à l'évaluation)

PISTE est un concept permettant d'évaluer les joueuses et joueurs, et de les comparer avec l'élite nationale et internationale. Entre 2008 et 2019, PISTE était organisé sous forme d'un seul test PISTE annuel, ce qui présentait des inconvénients:

- Les expériences des responsables de la formation des joueuses et joueurs n'étaient pas assez prises en compte.
- L'évaluation de la motivation pour la performance réalisée jusqu'à présent à l'aide de questionnaires était insatisfaisante.
- Les résultats des tests pouvaient rarement être utilisés dans le cadre de l'entraînement.
- Les résultats dépendaient très fortement de la performance d'un jour.
- Les joueuses et joueurs qui étaient en retard sur le plan technique ne pouvaient pas le compenser.
- L'environnement n'avait quasiment aucune influence sur le résultat.
- L'âge du volleyball ne jouait aucun rôle.

Suite à une analyse du concept PISTE, il a été décidé que les tests seraient désormais effectués tout au long de l'année. Les tests PISTE ont été adaptés et les responsables de la formation ont été davantage impliqués dans l'évaluation des talents. Le résultat PISTE ne sera plus un chiffre situé entre 0 et 5 mais une évaluation du potentiel allant de A à F.

SV distingue trois variantes PISTE selon l'âge des joueuses et joueurs:

- PISTE Talent (détection des talents régionale, entrée dans le sport de performance)
- PISTE Cadets (contrôle de l'évolution)
- PISTE Juniors (contrôle de l'évolution)

Le choix de la variante PISTE pour chaque joueuse dépend de l'année scolaire, de la classification FTEM et de la SO Talent Card (Tableau 1).

Tableau 1 Conditions et responsabilités pour la participation au test PISTE annuel

	PISTE Talent		PISTE Cadets	PISTE Juniors
Année scolaire	À partir de la 7 ^e année scolaire (5 ^e année d'école primaire)		À partir de la 9 ^e année scolaire (1 ^{re} année du degré secondaire I)	À partir de la 12 ^e année scolaire (fin de l'école obligatoire)
Classification FTEM	F3 / aucune	T1	T2	T3
SOTC	Aucune	Régional	Régional & National	Régional & National
Responsable	Associations régionales		Swiss Volley	Swiss Volley

1.3.1 Structure

Le résultat PISTE est composé d'un grand nombre de critères pondérés, eux-mêmes calculés grâce à différents tests, pronostics et évaluations pondérés (Schéma 1).

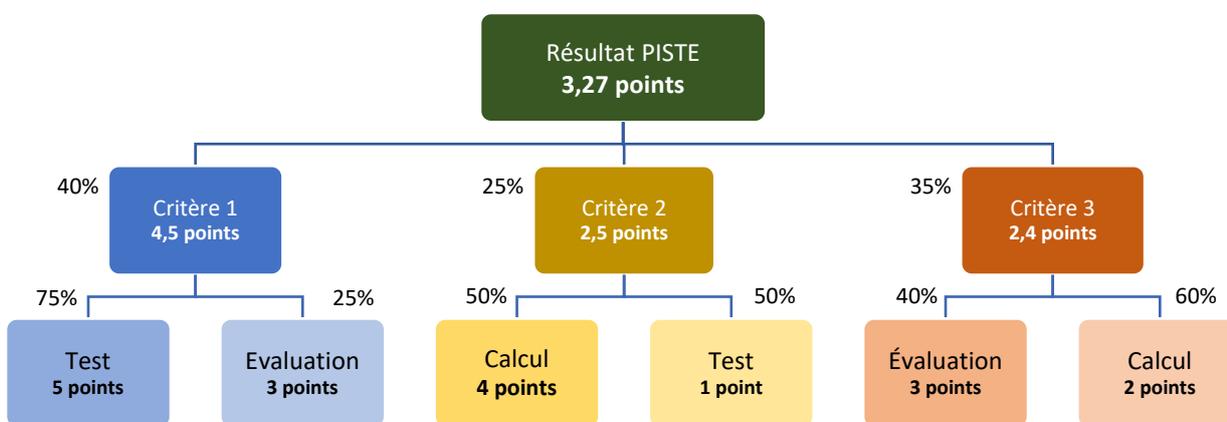


Schéma 1 Schéma de la structure du concept PISTE et exemples de pondération

1.3.1.1 Pondération des critères

La pondération des critères dépend de la phase dans laquelle se trouvent les joueuses et joueurs (F3-T4). Le Tableau 2 présente des réflexions sur la hausse ou la baisse de l'importance des critères de la phase T1 aux phases T3 et T4.

Tableau 2 Réflexions sur la hausse ou la baisse de l'importance des critères PISTE

	Anthropométrie	Hauteur d'action	Athlétique	Technique	Tactique	Motivation
Évolution de T1 à T4	Est un premier indice important pour identifier un talent en VB. Il faut ensuite prouver que le talent pourra effectivement mettre à profit cet avantage de départ dans le jeu.	Est importante pour le talent dès le début. Permet également aux talents de plus petite taille avec une bonne condition physique de ne pas être ignorés.	Point crucial dans le sport de performance. Importante pour la performance (saut, rapidité) et très importante pour l'exécution de la technique.	Une technique supérieure en VB accroît la précision et apporte de la variation dans le jeu. Elle dépend très fortement de l'âge du volleyball.	Les possibilités tactiques dépendent fortement des aptitudes techniques. Hausse des attentes avec l'âge.	La motivation est la force motrice et la raison pour laquelle des joueuses et joueurs réussissent dans le sport de performance tandis que d'autres n'y arrivent pas.
	Importance élevée au début, puis décroissante.	Importance toujours élevée.	Importance toujours élevée.	Importance faible au début, puis croissante.	Aucune importance au début, puis toujours croissante.	Importance toujours élevée.

La pondération des critères est définie à la fin de chaque phase (Schéma 2). Elle permet de souligner l'importance de la hauteur d'action, de l'athlétique et de la technique dans la formation. Bien que l'anthropométrie soit très importante au début, on y accorde finalement moins d'importance à la fin. Ce type d'évaluation pondérée donne la possibilité de tenir compte des caractéristiques spécifiques à une position (à partir de la phase T3).

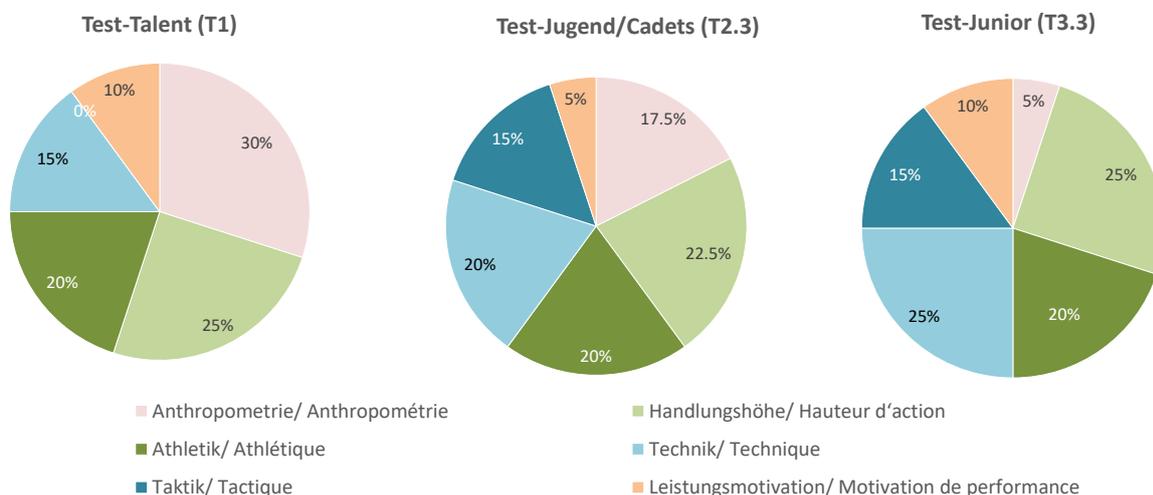


Schéma 2 Pondération des critères des phases principales, exemple d'une attaquante (à partir de la phase T3)

La pondération des critères pour les phases principales (T1, T2.3 et T3.3) a été fixée par les entraîneures et entraîneurs nationaux. Les valeurs des phases intermédiaires (T2.1, T2.2, T3.1 et T3.2) ont été interpolées de façon linéaire. Cela permet aux joueuses et joueurs de s'adapter progressivement aux nouvelles exigences liées aux changements de pondération grâce à un entraînement adéquat (Tableau 3).

Tableau 3 Pondération des critères des phases principales et intermédiaires, exemple d'une attaquante (à partir de la phase T3)

Pondération des critères	Talent	Phases de transition		Cadets	Phases de transition		Junior
	T1	T2.1	T2.2	T2.3	T3.1	T3.2	T3.3
Anthropométrie	30%	30,0%	23,8%	17,5%	13,3%	9,2%	5%
Hauteur d'action	25%	25,0%	23,8%	22,5%	23,3%	24,2%	25%
Athlétique	20%	20,0%	20,0%	20%	20,0%	20,0%	20%
Aptitudes techniques	15%	15,0%	17,5%	20%	21,7%	23,3%	25%
Aptitudes tactiques	0%	5,0%	10,0%	15%	15,0%	15,0%	15%
Motivation de performance	10%	5,0%	5,0%	5%	6,7%	8,3%	10%
Anthropométrie/ Hauteur d'action / Athlétique	75%			60%			50%
Aptitudes technique/ tactiques / Motivation de performance	25%			40%			50%

1.3.1.2 Composition des critères

Chaque critère est composé des résultats pondérés des tests, des observations et des pronostics. Ces résultats s'obtiennent à l'aide de courbes de référence ou de tableaux de points. Les tableaux 3 à 9 suivants présentent la composition des différents critères et leur pondération pour l'exemple d'une attaquante. L'annexe D (chapitre 9) contient la composition pour les autres positions définies.

Anthropométrie

Tableau 4 Composition du critère «anthropométrie» et pondération des différents résultats par phase

Quoi?		Comment?	Qui?	Talent (T1)	Cadets (T2)	Junior (T3)
Pronostic de taille (PT)	[cm]	Calcul	SV	60%	55/50/45%	40/35/30%
Hauteur main tendue (H)	[cm]	Test	SV	30%	35/40/45%	50/55/60%
Indice de singe (IS)	[facteur]	Test	SV	10%	10%	10%

Hauteur d'action

Tableau 5 Composition du critère de test «hauteur d'action» et pondération des différents résultats par phase

Quoi?		Comment?	Qui?	Talent (T1)	Cadets (T2)	Junior (T3)
Pronostic de la hauteur d'action (moyenne)	[cm]	Calcul	SV	70%	63/57/50%	43/37/30%
Jump & Reach	[cm]	Test	SV	30%	37/43/50%	57/63/70%

Athlétique (+ évolution des performances)

Tableau 6 Composition du critère de test «athlétique» et pondération des différents résultats par phase

Quoi?		Comment?	Qui?	Talent (T1)	Cadets (T2)	Junior (T3)
Détente (attaque)	[cm]	Test	SV	30%	28/27/25%	23/22/20%
Détente (bloc)	[cm]	Test	SV		2/3/5%	7/8/10%
Saut en longueur	[cm]	Test	SV	30%	23/17/10%	10%
Lancer balle (200 g)	[cm]	Test	SV	10%		
Lancer médecine ball (2 kg)	[cm]	Test	SV		10%	10%
Force de frappe (volleyball)	[km/h]	Test	SV		0% (test)	0% (test)
9-3-6-3-9 (temps total)	[sec]	Test	SV	30%	25/20/15%	13/12/10%
9-3-6-3-9 (temps après 5 m)	[sec]	Test	SV		3/7/10%	12/13/15%
Musculature ventrale	[sec]	Test	SV		2/3/5%	5%
Évolution des performances «athlétique»	[facteur]	Calcul	SV		7/13/20%	20%

Technique (+ évolution des performances)

Tableau 7 Composition du critère de test «technique» et pondération des différents résultats par phase

Quoi?		Comment?	Qui?	Talent (T1)	Cadets (T2)	Junior (T3)
Techno-motricité générale – enchaînement de mouvements	[point]	Test	SV	40%	22/15/10%	5%
Techno-motricité générale – parcours avec ballon	[point]	Test	SV	30%		
Techno-motricité générale – contrôle du ballon	[point]	Test	SV	30%	23/15/10%	5%
Formulaire d'évaluation «technique»	[point]	Indications	EC* / RF**		55/57/60%	70%
Évolution des performances «technique»	[facteur]	Calcul	SV		0/13/20%	20%

Tactique

Tableau 8 Composition du critère de test «tactique» et pondération des différents résultats par phase

Quoi?		Comment?	Qui?	Talent (T1)	Cadets (T2)	Junior (T3)
Tactique – niveau de jeu	[point]	Indications	EC* / RF**		50%	54/56/60%
Tactique – capacité de jeu	[point]	Test	SV		25%	23/22/20%
Tactique – comportement de jeu	[point]	Test	SV		25%	23/22/20%

Motivation pour la performance

Tableau 9 Composition du critère de test «motivation pour la performance» et pondération des différents résultats par phase

Quoi?		Comment?	Qui?	Talent (T1)	Cadets (T2)	Junior (T3)
Capacité d'apprentissage	[pts.]	Entraînement / Test	OT***	30%		
Initiative individuelle	[pts.]		OT***	30%		
Goût pour le succès / Comportement en compétition	[pts.]		OT***	20%		
Goût pour la performance	[pts.]		OT***	20%		
Formulaire d'évaluation «Culture du sport de performance»	[pts.]	Indications	EC* / RF**		100%	100%

Analyse de l'environnement

L'analyse de l'environnement est déterminante pour l'obtention d'une SOTC, mais ces valeurs ne sont pas prises en compte dans le résultat du test PISTE.

Tableau 10 Composition du critère «environnement»

Quoi?		Comment?	Qui?	Talent (T1)	Cadets (T2)	Junior (T3)
Situation de formation	[point]	Indications	RF**		X	X
Responsabilité de l'entraînement	[point]	Indications	RF**		X	X
Volume d'entraînement	[point]	Indications	RF**		X	X
Déplacement	[point]	Indications	RF**		X	X
Récupération	[point]	Indications	RF**		X	X
Promotion des talents SV	[point]	Indications	RF**		X	X

*Entraîneures du cadre national | **Responsable de la formation | ***Talent scout

1.3.1.3 Autres données collectées

Il est nécessaire de collecter d'autres données sur les joueuses et joueurs à des fins de gestion (Tableau 11). Ces données sont également utilisées pour calculer les pronostics, les valeurs de référence, etc.

Tableau 11 Données personnelles à collecter sur la participante et sa famille lors de chaque test PISTE

Quoi?		Comment?	Qui?	Talent	Cadets	Juniors
Numéro de licence SV		Inscription	Joueuse / SV	X	Disponible	Disponible
Numéro de la SOTC		Base de données	SV		Disponible	Disponible
Nom		Inscription	Joueuse	X	Disponible	Disponible
Prénom		Inscription	Joueuse	X	Disponible	Disponible
Sexe		Inscription	Joueuse	X	Disponible	Disponible
Date de naissance		Inscription	Joueuse	X	Disponible	Disponible
Nationalité		Inscription	Joueuse	X	X	X
Adresse		Inscription	Joueuse	X	X	X
E-mail 1 (joueuse & parents - < 16 ans)		Inscription	Joueuse	X	X	X
E-mail 2 (club)		Inscription	Joueuse	X	X	X
Téléphone (joueuse)		Inscription	Joueuse	X	X	X
Responsable de la formation/ de l'encadrement		Inscription	Joueuse	X	X	X
E-mail (responsable de la formation)		Inscription	Joueuse	X	X	X
Association régionale		Inscription	Joueuse	X	X	X
Club d'origine		Inscription	Joueuse	X	X	X
Type de licence		Inscription	Joueuse	X	X	X
Age du volleyball/beach volley		Inscription	Joueuse / RF	X	Complété	Complété
Année scolaire selon la CDIP		Inscription	Joueuse	X	X	X
Analyse de l'environnement		Inscription	Joueuse / RF		X	X
Taille debout (sans chaussures)	[cm]	Test	SV / TS*	X	X	X
Taille assise	[cm]	Test	SV / TS*	X	X	X
Poids (sans chaussures)	[kg]	Test	SV / TS*	X	X	X
Envergure	[cm]	Test	SV / TS*	X	X	X
Taille de la mère	[cm]	Inscription	Joueuse	X	Disponible	Disponible
Taille du père	[cm]	Inscription	Joueuse	X	Disponible	Disponible

*Talent scout

1.3.2 Résultats

1.3.2.1 Evaluation du potentiel

Le résultat PISTE est un chiffre situé entre 0 et 5 calculé à partir de critères pondérés. Ce chiffre est ensuite converti en une évaluation du potentiel (EP) à l'aide du Tableau 12, afin de relativiser la précision irréaliste du résultat (chiffre à deux décimales).

Tableau 12 Conversion du résultat PISTE en évaluation du potentiel et ses significations

Résultat PISTE	Evaluation du potentiel	Signification
≥ 4,3	A	Joueuses et joueurs au grand potentiel national et international
≥ 3,65-4,29	B	Joueuses et joueurs au potentiel national et international
≥ 3,00-3,64	C	
≥ 2,50-2,99	D	Joueuses et joueurs au potentiel régional ou local
≥ 2,00-2,49	E	
< 1,99	F	

Les EP allant de A à C attestent que la joueuse remplit les conditions nécessaires pour avoir une chance réaliste de réussir à intégrer le sport professionnel. L'EP est déterminante pour pouvoir accéder à la promotion des talents de SV.

Communication des résultats

Le résultat PISTE, présenté sous la forme d'une feuille d'évaluation regroupant tous les résultats, l'évaluation du potentiel, le statut de la Swiss Olympic Talent Card ainsi que la classification FTEM de l'année suivante, est envoyé avant Noël à l'adresse e-mail indiquée par la participante.

Il doit être utilisé par les organismes responsables SV pour les bilans annuels et la définition des objectifs, et permet de documenter la progression.

1.3.2.2 Résultats des tests

Courbes de référence

Pour chaque test, il existe une courbe de référence établie à partir de données nationales ou internationales. La valeur de référence utilisée est l'âge biologique, l'âge civil ou l'âge du volleyball des joueuses et joueurs. Comme pour les courbes de croissance, la courbe est divisée en quantiles p (p=15%, p=40%, p=65%, p=85% et p=95%) (Schéma 3). La précision des mesures effectuées lors des tests pratiques et le volume de données ont été pris en considération pour fixer la valeur des quantiles p. Les courbes ont parfois été lissées. Les quantiles p des âges décimaux ont systématiquement été interpolés de façon linéaire.

Saut en longueur (femmes)

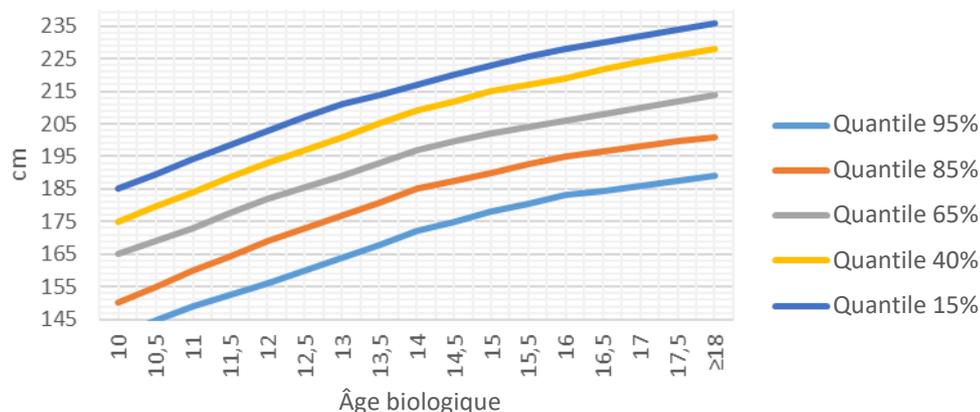


Schéma 3 Exemple d'une courbe de référence (saut en longueur, femmes) établie selon l'âge biologique

Lorsqu'aucune valeur de comparaison nationale n'était disponible, des valeurs de comparaison internationales ont été fixées sur la base des exigences requises au niveau de l'élite (analyse à l'échelle mondiale) lorsque c'était possible, et attribuées aux différentes catégories d'âge si nécessaire. Ces valeurs sont indiquées dans les tableaux de comparaison.

Une échelle de points de 0 à 5 est ensuite appliquée aux courbes de référence comme suit:

- 0 point performance inférieure au quantile 15% (la performance figure parmi les 15% les plus faibles)
- 1 point performance située entre les quantiles 15% et 39,9% (la performance est inférieure à la moyenne)
- 2 points performance située entre les quantiles 40% et 64,9% (la performance figure parmi les 60% les meilleurs)
- 3 points performance située entre les quantiles 65% et 84,9% (la performance figure parmi les 35% les meilleurs)
- 4 points performance située entre les quantiles 85% et 94,9% (la performance figure parmi les 15% les meilleurs)
- 5 points performance supérieure au quantile 95% (la performance figure parmi les 5% les meilleurs)

Tableaux de comparaison

Lorsqu'aucune courbe de référence n'est disponible ou qu'il s'agit de déclarations valables dans l'absolu, on utilise des tableaux de comparaison (Tableau 17).

1.3.2.3 Valeur de référence

La valeur de référence peut différer d'un test à l'autre. Ainsi, **l'âge civil** est uniquement utilisé lorsqu'il n'est pas possible d'établir une comparaison avec l'âge biologique ou l'âge du volleyball en raison de données manquantes.

État du développement biologique (Mirwald)

Tous les enfants ne se développent pas à la même vitesse. Des différences représentant jusqu'à quatre ans de développement biologique peuvent exister entre des enfants du même âge civil.

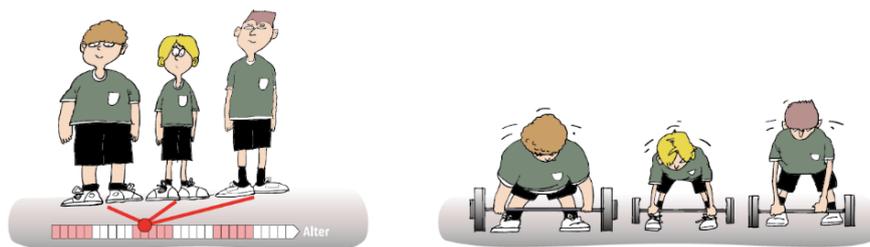


Schéma 4 Illustration de l'état du développement biologique d'enfants du même âge civil (page 23 du «Manuel pour la détection et la sélection des talents» de Swiss Olympic, 2016)

Pour déterminer l'âge biologique des joueuses et joueurs, SV utilise la méthode de Mirwald modifiée par M. Romann en 2015.

D'après cette méthode, on distingue les stades de développement suivants:

- Développement précoce
- Développement précoce éventuel
- Développement moyen
- Développement tardif éventuel
- Développement tardif

L'âge biologique selon Mirwald est utilisé comme valeur de référence pour l'évaluation de l'anthropométrie et l'athlétisme et **l'âge civil** pour l'évaluation de la technique et de la tactique.

Âge du volleyball

Les résultats des joueuses et joueurs pour les critères «technique» et «tactique» dépendent fortement du nombre d'heures de volleyball (entraînements et compétitions) qu'ils ont effectuées jusqu'alors, autrement dit de leur âge du volleyball. Les joueuses et joueurs qui ont déjà beaucoup joué au volleyball obtiennent proportionnellement de meilleurs résultats à ces tests que ceux qui ont moins d'expérience dans ce sport.

L'âge du volleyball est évalué à l'aide d'un fichier Excel prévu à cet effet. Le nombre d'heures doit être indiqué lors de l'inscription au test PISTE et complété chaque année.

1.3.3 Classification selon FTEM

La classification des joueuses et joueurs dans l'une des phases de la promotion des talents est effectuée à l'aide des résultats PISTE. Dans certains cas justifiés, SV peut toutefois s'écarter des règles présentées ci-dessous.

Classification F3

Sont classés dans la phase F3 tous les joueuses et joueurs qui n'ont encore jamais participé à une détection des talents ainsi que ceux qui ont obtenu une EP allant de D à F lors de leur précédente participation.

Classification T1

Sont classés dans la phase T1 tous les joueuses et joueurs qui ont obtenu une EP allant de A à C mais qui n'ont pas encore entamé leur 8^e année scolaire (dernière année d'école primaire).

Classification T2 (T2.1, T2.2 et T2.3)

Sont classés dans la phase T2 tous les talents qui ont obtenu une EP allant de A à C et qui ont entamé leur 8^e année scolaire. Le choix de la phase intermédiaire dépend des considérations suivantes:

- T2.1 première année de la phase T2; jusqu'à ce que la moyenne des critères «technique» $\geq 2,0$ points;
- T2.2 jusqu'à ce que la moyenne des critères «technique» $\geq 3,5$ points;
- T2.3 dernière année dans la phase T2; le passage dans la phase T3 a lieu durant l'été de l'année suivante.

Classification T3 (T3.1, T3.2 et T3.3) et T4

Peuvent être classés dans la phase T3 les talents qui ont obtenu une EP allant de A à C, qui ont entamé leur 11^e année scolaire et qui étaient classés dans la phase T2 l'année précédente. Le choix de la phase intermédiaire dépend des considérations suivantes:

- T3.1 première année de la phase T3; jusqu'à ce que la moyenne des critères «technique» $\geq 2,0$ points;
- T3.2 jusqu'à ce que la moyenne des critères «technique» $\geq 3,5$ points;
- T3.3 dernière année dans la phase T3; le passage dans la phase T4 a lieu durant l'été de l'année suivante;
- T4 après l'intégration dans un cadre de LNA (cadre de 14 athlètes) ou le cadre de la relève de beach volley.

Tableau 13 Classification des joueuses et joueurs selon FTEM et octroi des Swiss Olympic Talent Cards en fonction de leur classification FTEM avant la détection des talents, de leur année scolaire et du résultat PISTE

Classification selon FTEM avant la détection des talents	Type de détection des talents, résultat (évaluation du potentiel) de la détection des talents et année scolaire des participantes ou participants	Classification selon FTEM après la détection des talents	Swiss Olympic Talent Card
F3 ou T1	PISTE Talent (Détection régionale des talents) 1. Evaluation du potentiel (EP) E à F selon le test Talent 2. EP D à F selon l'entraînement Talent 3. EP A à C selon l'entraînement Talent a. ≤ 7 ^e année scolaire (5 ^e année d'école primaire) b. ≥ 8 ^e année scolaire (6 ^e année d'école primaire)	F3 F3 T1 T2.1	- - - Régional*
T2 (Cadets)	PISTE Cadets & Junior		
T3 (Junior)	1. EP D à F selon PISTE ou conditions entourage insuffisantes 2. EP A à C selon PISTE a. pas d'intégration dans un organisme responsable** de la promotion des talents b. intégration dans un organisme responsable** de la promotion des talents	F3 Selon le résultat T2 / T3 / T4 / E T2 / T3 / T4 / E	- Régional* National
T2	Intégration dans le cadre de perspective (possible à partir de la 10 ^e année scolaire)		
T3 / T4 / E	Intégration dans le programme Top Talent (possible à partir de la 12 ^e année scolaire) 1. Critères d'intégration non remplis & refus 2. Critères d'intégration remplis & intégration	Pas de changement Pas de changement	Régional* National

* Les critères d'octroi doivent être durcis chaque année selon les contingents disponibles.

** Dans la phase 3, les organismes responsables sont les clubs nationaux de la relève (femmes) et les centres nationaux d'entraînement (hommes); dans la phase 4, ce sont les clubs de LNA (qui offrent au moins les mêmes conditions que les CNR et les CNE) et le CNP de beach volley.

1.3.4 Tests PISTE

Les tests PISTE Talent, Cadets et Juniors sont des composantes essentielles du concept PISTE. Le but de ces tests est de pouvoir répondre aux questions suivantes au sujet des participantes et participants avec les possibilités à disposition (tests pratiques, 36 à 48 jeunes, durée de max. 2 à 3 heures):

- Quel est le niveau actuel de performance physique de la joueuse?
- Quels pronostics peuvent être faits sur les chances de la joueuse d'atteindre le niveau de l'élite?
- Les données concernant la technique sont-elles plausibles?
- Quels sont la capacité et le comportement de jeu de la joueuse?

Les tests font en outre partie des Drafts (point 4), lors desquels les entraîneures et entraîneurs des organismes responsables observent les talents pendant les tests et peuvent ensuite les contacter.

1.4 Swiss Olympic Talent Card

Chaque année à fin décembre, SV demande à SO de délivrer des Swiss Olympic Talent Cards (SOTC) à ses talents.

Il existe encore deux catégories de Talent Cards: la SOTC Régional et la SOTC National. La catégorie SOTC Local a été supprimée car elle n'était pas représentative du talent des joueuses et joueurs. La principale différence entre les deux catégories est l'environnement des joueuses et joueurs, qui définit leurs chances d'intégrer le sport professionnel.

- La SOTC Régionale s'obtient grâce à une EP allant de A à C et confirme que la joueuse remplit les exigences minimales.
- Pour obtenir une SOTC Nationale (à partir de la 10^e année scolaire), la joueuse doit remplir des critères supplémentaires liés à son environnement.

L'octroi des SOTC est effectué en fonction de la classification FTEM, conformément au **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.** – sous réserve du respect des exigences minimales et de la disponibilité des Cards selon les contingents.

1.4.1 Exigences minimales

Une joueuse reçoit une SOTC à partir de la 2^e année de la détection PISTE cadets ou juniors uniquement lorsqu'elle remplit certaines exigences minimales. Les exigences liées à l'environnement (Tableau 14) s'accroissent de phase en phase.

Tableau 14 Exigences minimales liées à l'environnement pour l'octroi d'une Swiss Olympic Talent Card selon les phases FTEM

Phase FTEM	Swiss Olympic Talent Card Régional	Swiss Olympic Talent Card National
Phase F3 / T1	X	X
Phase T2	1. Responsabilité de la formation (RF) $\geq 0,5$ selon l'analyse de l'environnement 2. $\geq 8,0$ heures d'entraînement (hE)/semaine (sem.) ou 5 unités d'entraînement (UE)/sem.	
Phase T3 / T4 / E	1. RF $\geq 0,6$ selon l'analyse de l'environnement 2. $\geq 10,0$ hE/sem. 3. Possibilité de récupération $\leq 4,0$	1. Solution formation & sport 2. RF $\geq 0,8$ selon l'analyse de l'environnement 3. $\geq 16,0$ hE/sem. 4. Possibilité de récupération bonne $\leq 2,5$

Les exigences minimales suivantes concernant la nationalité et le domicile s'appliquent également:

- Les SOTC Régional et National sont uniquement octroyées aux joueuses et joueurs qui vivent en Suisse ou dans la principauté du Liechtenstein.
- Les SOTC National sont uniquement octroyées aux joueuses et joueurs qui sont autorisés à jouer pour l'équipe nationale suisse de volleyball ou de beach volley ou qui vivent en Suisse, ont entamé une procédure de naturalisation et peuvent le prouver.

1.4.2 Contingents

SV ne peut attribuer qu'un nombre limité de SOTC. Lors de l'élaboration du document «DA VB & BVB» en 2019, les contingents de SOTC ont été adaptés progressivement jusqu'en 2021 (Tableau 15).

Tableau 15 Nombre de SOTC par catégorie et par sexe

Sexe	Femmes			Hommes			
	Catégorie	Jusqu'à 2019	Dès 2020	Dès 2021	Jusqu'à 2019	Dès 2020	Dès 2021
Swiss Olympic Talent Card – National		56	80	110	56	60	70
Swiss Olympic Talent Card – Régional		260	300	300	200	150	150
Swiss Olympic Talent Card – Local		124	-	-	180	-	-

En raison du contingentement des SOTC par SO, il peut arriver, exceptionnellement, que des joueurs ou joueuses obtienne une EP allant de A à C et remplissent les exigences minimales sans toutefois pouvoir présenter de SOTC. Dans ce cas, SV peut fournir une attestation sur la situation de la joueuse en lui fournissant une recommandation formelle, pour autant que la joueuse ait pour objectif de devenir volleyeuse professionnelle.

2. PISTE Talent (détection des talents régionale)

Le test PISTE Talent, également appelé «détection des talents régionale», est la porte d'entrée vers le sport de performance (phase T). La détection des talents régionale est basée sur le concept PISTE. Elle diffère toutefois des deux autres tests PISTE de par son objectif, son processus et l'organisation qui en porte la responsabilité.

Entre 700 et 800 joueurs et joueuses participent chaque année à la détection des talents régionale.

2.1 Objectif

Les objectifs de la détection des talents régionale sont les suivants:

- Voir une fois à l'entraînement ou en compétition toutes les joueuses et tous les joueurs du groupe cible (de la 8^e à la 11^e année scolaire) qui ont une licence et inviter les talents potentiels à effectuer le test Talent;
- Intégrer tous les clubs d'une région dans le processus;
- Assurer la mise en œuvre du test PISTE Talent de manière objective et fiable par les talent scouts dans toutes les régions ;
- Intégrer les talents dans la promotion des talents SV de la phase T2.

Chaque club est affecté à une détection régionale des talents qui peut différer de celle de son association régionale si les joueuses et joueurs du club en question ont la possibilité (frais de scolarité) de fréquenter un centre régional d'entraînement (CRE) d'une région voisine.

2.2 Responsabilité

La mise en œuvre de la détection des talents au niveau régional est assurée par la talent scout, désignée par l'association régionale. Pour représenter les intérêts des deux sexes, chaque association régionale désigne une personne responsable de la détection des talents pour les femmes, et une autre pour les hommes.

2.3 Processus

La détection des talents se déroule selon un processus en huit étapes. Chaque association régionale a défini le déroulement et la durée du processus dans le document «Développement régional de l'athlète». Les dates des détections des talents prévues à l'automne sont publiées sur le site Internet des régions ou de SV au cours de l'été.

2.3.1 1^{re} étape: information des clubs

Les clubs concernés ainsi que leurs entraîneuses et entraîneurs reçoivent des informations sur la détection régionale des talents organisée pendant l'année. Ils doivent inciter les joueuses et joueurs prometteurs à s'inscrire au test Talent ou organiser des entraînements de détection dans le cadre des visites de clubs par la talent scout.

2.3.2 2^e étape: information directe des joueuses et joueurs licenciés

Les joueuses et joueurs du groupe cible qui ont une licence reçoivent une invitation personnelle pour participer au test Talent. S'ils sont classés dans les phases F3 ou T1, ils peuvent s'inscrire directement au test Talent.

2.3.3 3^e étape: visites dans les clubs

La talent scout demande aux clubs d'une certaine taille d'organiser un entraînement de détection des talents en interne pour tous les joueurs et joueuses du groupe cible. La talent scout ou ses entraîneuses et entraîneurs observent les joueuses et joueurs pendant cet entraînement. Ils échangent avec les talents potentiels et les invitent au test Talent. Les indices auxquels les talent scouts prêtent particulièrement attention pendant l'observation des joueuses et joueurs ou lors des discussions avec l'entraîneuse ou l'entraîneur sont les suivants:

- Taille de la joueuse, taille de ses parents et de ses frères et sœurs;
- bras longs et minces avec de gros os au niveau des coudes en direction de la main ou des coudes noueux;

- jambes longues et minces avec des genoux noueux et un rapport disproportionné entre la partie supérieure/inférieure de la jambe;
- hauteur de saut et temps de suspension élevés;
- actions et changements de direction rapides, frappes puissantes;
- coordination des mouvements de course et de contrôle du ballon (motricité fine et globale);
- initiative individuelle (s'entraîne et joue aussi pendant les pauses);
- goût pour le succès (montre de grandes émotions avant, pendant et après un match);
- goût pour la performance (engagement sur le terrain et en dehors).

2.3.4 4^e étape: visites pendant les tournois

La talent scout observe les joueuses et joueurs lors des tournois de la relève organisés pour le groupe cible en utilisant les mêmes critères que lors des visites dans les clubs. Elle parle avec les entraîneuses et entraîneurs, et invite les talents potentiels au test Talent.

2.3.5 5^e étape: test Talent

L'objectif est d'évaluer le potentiel des participantes et participants à l'aide d'un test pratique simple. Étant donné que les valeurs de comparaison des critères du test sont basées sur l'âge civil, l'âge biologique ou l'âge du volleyball, il est possible d'effectuer des tests sans tenir compte de l'âge.

Les talent scouts évaluent le test et envoient le résultat à SV. Parallèlement, ils communiquent aux participantes et participants leur première évaluation du potentiel (EP) allant de A à F. Seuls les joueuses et joueurs qui ont obtenu une EP allant de A à D sont invités aux entraînements de détection des talents organisés ensuite. Les joueuses et joueurs qui ont obtenu une EP E ou F sont classés dans la phase F3 et peuvent refaire le test l'année suivante.

2.3.6 6^e étape: entraînement de détection des talents

Pour compléter le test PISTE, les joueuses et joueurs participent à plusieurs entraînements de détection des talents. Ces entraînements visent à étudier les aptitudes des participantes et participants. Les joueuses et joueurs qui ont obtenu une EP D après le test Talent peuvent ainsi voir leur EP corrigée à C. À l'issue des entraînements de détection des talents, la talent scout complète l'évaluation réalisée lors du test du talent avec celle réalisée lors des entraînements puis l'envoie à SV pour analyse. Dans le cadre des entraînements de détection des talents, la talent scout organise une soirée d'information pour les parents des participantes et participants, lors de laquelle elle présente la promotion des talents de SV.

Dans des cas exceptionnels, SV se réserve la possibilité d'organiser des entraînements de détection des talents nationaux en plus des entraînements régionaux par souci de comparabilité entre les régions.

2.3.7 7^e étape: évaluation du potentiel

Le test PISTE Talent se conclut par une évaluation du potentiel individuelle et par la classification dans la phase FTEM correspondante. Les joueuses et joueurs ayant obtenu une EP allant de A à C sont considérés comme des talents et peuvent s'inscrire dans une structure de promotion SV de la phase T2. Celles et ceux qui ont obtenu une autre EP sont classés dans la phase F3 et peuvent rejoindre le cadre de promotion des associations régionales.

SV annonce le résultat aux participantes et participants au responsable de leur formation et à la talent scout par e-mail.

2.3.8 8^e étape: intégration dans la promotion des talents régionale

Les résultats de la détection des talents sont mis à la disposition des structures de promotion SV de la phase T2 par les talent scouts. Ces structures intègrent les talents à partir du printemps et cherchent des solutions avec les joueuses et joueurs pour la saison suivante.

3. PISTE Cadets & PISTE Juniors

L'évolution de la performance et ainsi l'évaluation du potentiel (EP) des joueuses et joueurs classés dans la phase T2, T3, T4 ou E est documentée et vérifiée à l'aide du test PISTE Cadets ou PISTE Juniors. Ces tests sont organisés pour les joueuses et joueurs qui font partie de la promotion des talents de SV ou pour celles et ceux âgés de 20 ans.

Chaque année, entre 200 et 300 joueuses et joueurs passent le test PISTE Cadets (phase T2) et entre 150 et 200 passent le test PISTE Juniors (phase T3/Elite).

3.1 Objectif

Les objectifs des tests PISTE Cadets et PISTE Juniors sont les suivants:

- documenter l'évolution des joueuses et joueurs, et confirmer leur EP;
- faire connaître les Swiss Volley Guidelines aux responsables de la formation ainsi qu'aux joueuses et joueurs;
- sensibiliser les joueuses et joueurs aux thèmes liés à l'environnement de l'athlète et aux prochaines étapes de la promotion des talents.

3.2 Responsabilité

La mise en œuvre nationale est assurée par SV.

3.3 Processus

Les tests se déroulent selon un processus en quatre étapes. Les dates des tests PISTE prévus à l'automne sont publiées sur le site Internet de SV au cours de l'été. La communication avec les joueuses et joueurs est effectuée par le biais des adresses e-mail indiquées (joueuse, parents, club, responsable de la formation, responsable de l'encadrement).

3.3.1 1^{re} étape: convocation des joueuses et joueurs

Les joueuses et joueurs sont convoqués au test PISTE Cadets ou PISTE Juniors de SV par e-mail jusqu'à fin juillet.

3.3.2 2^e étape: test Cadets & test Juniors

Les joueuses et joueurs ainsi que le responsable de leur formation rassemblent des données sur les thèmes ci-dessous portant sur l'ensemble de la saison. Ils utilisent à cet effet des modèles de documents mis à disposition par SV et à télécharger sur son site Internet.

- Informations sur l'âge du volleyball;
- informations sur l'environnement d'entraînement de la joueuse pendant une semaine d'entraînement standard de la saison en cours;
- analyse du «Formulaire d'évaluation sur la culture du sport de performance»;
- analyse du «Formulaire d'évaluation sur la technique».

Les joueuses et joueurs remettent ces informations lorsqu'ils se présentent pour effectuer le test. Le jour du test, ces données sont complétées par des tests de condition physique et l'évaluation des entraîneuses et entraîneurs concernant la tactique. Si les écarts sont importants et si des joueuses ou joueurs sont blessés le jour du test, SV peut convoquer certains d'entre eux à un test spécial.

3.3.3 3^e étape: changements dans l'environnement l'année suivante

Entre le moment du test (septembre) et la communication de l'évaluation du potentiel (décembre), les joueuses et joueurs peuvent réfléchir à certains points pour la saison à venir, parmi lesquels:

- Intégration dans un cadre de promotion national
- Intégration dans un organisme responsable de la promotion des talents
- Arrêt du sport de performance en raison d'une blessure, de la formation, etc.

Les joueuses et joueurs doivent communiquer tout changement concernant ces points par e-mail à SV avant début décembre.

3.3.4 4^e étape: évaluation du potentiel

Le test PISTE Cadets & le test PISTE Juniors se concluent par une évaluation du potentiel individuelle (point 1.3.2.1) et par la classification dans la phase FTEM correspondante (point 1.3.3). Les joueuses et joueurs ayant obtenu une EP allant de A à C peuvent rester dans la promotion des talents. Celles et ceux qui ont obtenu une autre EP sont classés dans la phase F3 et quittent la promotion des talents.

SV annonce le résultat aux participantes et participants par e-mail avant Noël.

Le système des Drafts doit assurer le passage de la phase T2 à la phase T3 et de la phase T3 à la phase T4 de la promotion des talents. Il permet aux organismes responsables de la promotion des talents d'avoir accès aux informations concernant l'ensemble des joueuses et joueurs. À l'inverse, tous les joueuses et joueurs ont une chance d'être repérés, indépendamment de leur lieu de domicile.

Les processus d'admission aux deux Drafts sont définis par SV ci-dessous. L'organisation d'entraînements d'essai n'est pas obligatoire mais vivement recommandée.

4.1 Draft (T2-T3)

4.1.1 Objectif

L'objectif du Draft est de mettre en contact les joueuses et joueurs de la phase T2.3 ou en 11^e année scolaire (dernière année d'école obligatoire) avec les organismes responsables de la promotion des talents de la phase T3 (clubs nationaux de la relève [CNR] et centres nationaux d'entraînement [CNE]).

Les joueuses et joueurs en 11^e année scolaire peuvent déjà intégrer un CNR ou un CNE indépendamment de leur classification FTEM étant donné qu'il est impossible ou très difficile de changer de formation (école, apprentissage) ultérieurement et que la promotion dans la phase T2 est assurée sur tous les sites.

4.1.2 Processus d'admission

4.1.2.1 1^{re} étape: invitation

Les organismes responsables sont invités aux tests PISTE. Ils ont ainsi accès à l'historique des données de test des joueuses et joueurs convoqués. Dans leur convocation, les joueuses et joueurs sont informés de la présence des organismes responsables.

4.1.2.2 2^e étape: test cadets (T2.3 & 11^e année d'école)

Le jour du test, les organismes responsables et leurs représentants ont la possibilité de se présenter. Ils peuvent observer les joueuses et joueurs pendant le test, puis prendre contact avec eux.

4.1.2.3 3^e étape: entraînements d'essai et tests spéciaux

Les organismes responsables peuvent inviter les joueuses et joueurs à des entraînements d'essai ou à des semaines d'essai sur leur site, afin qu'ils découvrent l'environnement lié au sport et à la formation sur place.

Les organismes responsables peuvent annoncer à SV qu'ils souhaitent convoquer des joueuses et joueurs à des tests spéciaux pour les positions de passeuse et de libéro (point 1.1.1.1) jusqu'à fin octobre. Ils conviennent d'une date avec SV et organisent ces tests ensemble sur leur site.

4.1.2.4 4^e étape: décision

Les joueuses et joueurs ainsi que les organismes responsables doivent décider avant début décembre s'ils souhaitent travailler ensemble à l'avenir. Si c'est le cas, les deux parties doivent l'annoncer à SV.

4.2 Draft LNA (phase T3-T4)

4.2.1 Objectif

L'objectif du Draft de LNA est de mettre en contact les joueuses et joueurs de la phase T3.3 avec les clubs de LNA (clubs de LNA ayant rempli l'«Auto-déclaration sur la promotion des talents T4») de la phase T4.

4.2.2 Processus d'admission

4.2.2.1 1^{re} étape: licence de club

En volleyball, la promotion des talents au niveau de la phase T4 se poursuit dans les clubs de LNA qui s'engagent dans ce domaine.

Pour ce faire, les clubs de LNA soumettent chaque année, dans le cadre du processus de licence, des informations concernant leur structure de promotion de la relève. Un résumé de ce document est publié sur le site Internet de la fédération, tout comme les concepts des CNR et CNE. Avec cette étape, les clubs de LNA deviennent des acteurs de la promotion des talents SV.

4.2.2.2 2^e étape: invitation

Les clubs de LNA sont invités aux tests PISTE. Ils ont ainsi accès à l'historique des données de test des joueuses et joueurs convoqués. Les joueuses et joueurs concernés de la phase T3.3 sont informés fin août de la présence des clubs de LNA.

4.2.2.3 3^e étape: test junior (T3.3 & T4)

Le jour du test, les représentants des clubs de LNA ont la possibilité de se présenter. Ils peuvent ensuite observer les joueuses et joueurs, puis prendre contact avec eux au terme du test.

4.2.2.4 4^e étape: entraînements d'essai

Les clubs de LNA présents peuvent inviter des joueuses et joueurs à des entraînements ou à des semaines d'essai. L'objectif est de permettre aux joueuses et joueurs, à l'occasion de ces visites, de découvrir l'environnement lié au sport et à la formation sur place. Ils peuvent ainsi se faire une idée sur le club et vice-versa.

4.2.2.5 5^e étape: décision

Les joueuses et joueurs ainsi que les clubs de LNA doivent décider jusqu'au début du mois de décembre s'ils souhaitent ou non conclure un accord. Si c'est le cas, les deux parties doivent l'annoncer à SV jusqu'à la mi-décembre pour pouvoir encore modifier le type de SOTC en conséquence.

5. Cadres de promotion nationaux Cadre de perspective

Le cadre de perspective est une structure d'entraînement nationale qui apporte un soutien supplémentaire aux joueuses et joueurs les plus prometteurs à partir de la 10^e année scolaire. Il remplace la fonction de formation des équipes nationales de la relève et apporte aux athlètes le soutien nécessaire dans leur planification de carrière pour la transition entre les phases T2 et T3.

5.1.1 Processus d'intégration

5.1.1.1 1^{re} étape: information

Les joueuses et joueurs en 10^e année scolaire et plus âgés sont informés du processus d'intégration au sein du cadre de perspective lors du test Cadets.

5.1.1.2 2^e étape: convocation

Les joueuses et joueurs ayant obtenu la meilleure évaluation du potentiel dans les critères «Anthropométrie», «Athlétique» et «Hauteur d'action» sont convoqués aux entraînements de détection.

5.1.1.3 3^e étape: entraînements de détection

SV organise trois entraînements de détection entre mi-novembre et début décembre. Le but de ces entraînements est de tester la capacité d'apprentissage et l'engagement des joueuses et joueurs. Les rêves/objectifs ainsi que l'environnement sont en outre abordés. Lors du premier entraînement de détection, SV organise une séance d'information destinée aux parents sur le thème de la promotion des talents SV.

5.1.1.4 4^e étape: sélection

La sélection au sein du cadre de perspective est décidée sur la base des résultats pendant les entraînements, des discussions avec les joueuses et joueurs, et de l'analyse de leur environnement. L'objectif est de former les joueuses et joueurs qui possèdent un fort potentiel et qui souhaitent s'engager dans le sport de performance.

5.2 Top Talent

Le programme Top Talent soutient les joueuses et joueurs pour toutes les questions relatives à la carrière et à la formation jusqu'au cadre élite en volleyball et beach volley.

5.2.1 Processus d'intégration

En règle générale, l'intégration au programme Top Talent est réservée aux joueuses et joueurs du cadre de perspective qui ont terminé leur 13^e année scolaire. Il n'est toutefois pas exclu d'admettre d'autres joueuses et joueurs.

À la fin du cadre de perspective, tous les joueuses et joueurs sont généralement invités à un entretien final. Les joueuses et joueurs sont informés de leur intégration au programme Top Talent à l'issue de cet entretien.

5.3 Cadre de la relève beach volley

Le cadre de la relève beach volley est une structure d'entraînement qui doit mener les joueuses et joueurs jusqu'au cadre élite.

5.3.1 Processus d'intégration

L'intégration dans ce cadre a lieu pendant ou à la fin de la phase T3. Les joueuses et joueurs ont décidé de faire du beach volley leur priorité et s'entraînent désormais toute l'année sur le sable. En règle générale, ils sont membres du CNR beach volley (femmes) ou d'un CNE (hommes) lorsqu'ils sont sélectionnés.

6. Annexe A – Explication des tests PISTE

6.1 Anthropométrie

Dans un sport comme le volleyball où la hauteur d'action a une telle influence, il est important d'obtenir le plus tôt possible un pronostic fiable de la taille adulte et de la hauteur d'action finale.

Grâce à différentes études scientifiques à ce sujet, on part aujourd'hui du principe que la taille adulte d'un enfant dépend à raison de 70% au moins de son patrimoine génétique, les 30% restants étant tributaires de l'alimentation, de l'entraînement et d'autres facteurs sanitaires.

6.1.1 Méthodes

Dans le passé, un grand nombre de scientifiques et de médecins ont essayé de développer des méthodes de calcul pour obtenir un pronostic de la taille (PT). Les méthodes que nous utilisons doivent être simples et donner des résultats fiables en peu de temps et sans trop d'investissement. Pour cette raison, nous avons éliminé la méthode Tanner-Whitehouse et décidé d'utiliser les méthodes suivantes pour déterminer le pronostic de la taille:

Courbes de centiles

On dispose aujourd'hui d'indications précises concernant la croissance des enfants et des adolescents. Sur cette base ont été établies différentes courbes de croissance qui documentent très précisément ce développement. En règle générale, les enfants en bonne santé grandissent en suivant un centile qui permet d'extrapoler leur taille à l'âge adulte.

Lorsque le développement est normal, il est possible de pronostiquer la taille finale en mettant une croix sur la taille et l'âge dans un graphique et en suivant la courbe du centile le plus proche.

La méthode Khamis-Roche

C'est une méthode purement mathématique qui prend en compte les quatre facteurs suivants:

- Âge civil actuel
- Taille actuelle
- Poids actuel
- Moyenne de la taille des parents

La méthode Khamis-Roche ne peut pas être utilisée au-delà de l'âge de 17,5 ans.

La méthode de calcul de Tanner

En s'appuyant notamment sur les résultats de la méthode de la radiographie de la main, Tanner a aussi mis au point une méthode de calcul très simple, dont la formule est la suivante:

Hommes: Taille du père + taille de la mère / 2 + 6,5 cm = **taille adulte du fils**

Femmes: Taille du père + taille de la mère / 2 - 6,5 cm = **taille adulte de la fille**

La méthode de Mirwald

La méthode de Mirwald est une autre méthode mathématique qui prend en compte les facteurs suivants:

- Taille actuelle en position assise et debout
- Âge civil actuel
- Poids actuel

La méthode de Mirwald peut être utilisée chez les garçons uniquement jusqu'à l'âge de 18 ans et chez les filles jusqu'à l'âge de 16 ans.

6.1.2 Application et réflexion

La méthode Khamis-Roche présente une marge d'erreur à 90% de $\pm 5,5$ cm (la valeur moyenne est utilisée pour les garçons et la valeur inférieure pour les filles). Les autres méthodes de calcul ne sont pas non plus très précises. Depuis 2016, les courbes de centiles sont établies avec l'âge biologique, ce qui permet de mieux repérer les développements précoces ou tardifs.

Face à la prédictibilité limitée de ces méthodes et à la nécessité d'avoir des joueuses et joueurs d'une certaine taille en volleyball au niveau national et international, nous agissons de la manière suivante lors des détectations:

- Lorsque les participantes ont plus de 16 ans et les participants plus de 17,5 ans, nous n'établissons plus de pronostic de la taille (PT) mais utilisons la taille réelle;
- Lorsque le développement d'une participante est jugé «moyen», «tardif éventuel» ou «tardif» par la méthode de Mirwald ET que le PT selon Tanner est plus grand que la valeur moyenne obtenue selon Kahmis-Roche, les courbes de centiles et la méthode de Mirwald, nous privilégions la valeur de Tanner pour le PT;
- Pour tous les autres participantes et participants, nous privilégions la valeur moyenne obtenue selon Kahmis-Roche, les courbes de centiles et la méthode de Mirwald pour calculer le PT.

6.2 Hauteur d'action

La hauteur d'action est la combinaison de la hauteur main tendue (anthropométrie) et de la détente (athlétique). Il s'agit d'un indicateur important pour pouvoir percer au niveau international en tant qu'attaquante ou joueuse de bloc en volleyball ou en beach volley.

6.2.1 Méthodes

Pronostic de la hauteur d'action

Lors du calcul, nous différencions:

- **Pronostic de la hauteur d'action minimale** (PHF_{min} , les participantes et participants testent leur détente verticale dans le cadre de leur quantile p le jour du test, p. ex. une joueuse qui a une détente verticale correspondant au quantile 44% reste à cette valeur)
- **Pronostic de la hauteur d'action maximale** (PHF_{max} , les participantes et participants améliorent nettement leur détente verticale et sautent finalement à une hauteur correspondant au quantile 95%, par ex. une joueuse qui a une détente verticale correspondant au quantile 44% s'améliore jusqu'à atteindre le quantile 95%)

Le pronostic de la hauteur d'action est calculé comme suit:

- Quand l'envergure actuelle (EN) est plus petite que le pronostic de la taille (PT), il faut s'attendre à une longueur de bras plus grande à l'âge adulte:

$$PHF_{min/max} = J\&R_{act} + (PT - T_{act}) + (PT - EN_{act}) * \frac{0,84}{2} + \Delta J_{min/max}$$

- Quand l'envergure actuelle (EN) est plus grande que le pronostic de la taille (PT), il ne faut pas s'attendre à une longueur de bras plus grande à l'âge adulte:

$$PHF_{min/max} = J\&R_{act} + (PT - T_{act}) + \Delta J_{min/max}$$

La réserve de saut $\Delta J_{min/max}$ est calculée comme suit:

- Tout d'abord, la détente verticale actuelle correspond à la différence entre la valeur actuelle du Jump and Reach (J&R) et la hauteur main tendue (HMT) actuelle:

$$J_{act} = J\&R_{act} - HMT_{act}$$

- Ensuite, la valeur J_{act} est attribuée au prochain quantile p supérieur $J_{p-Q,act}$ selon les valeurs de comparaison nationales de la détente verticale.
- Puis les deux valeurs de la réserve de saut peuvent être calculées:

$$\Delta J_{min} = J_{p-Q,18} - J_{p-Q,act}$$

$$\Delta J_{max} = J_{95-Q,18} - J_{p-Q,act}$$

«Jump & Reach» (J&R) – Attaque

Cet indicateur renseigne sur la hauteur d'attaque théorique des participantes et participants. Le résultat dépend fortement de la technique de prise d'élan et de saut.

6.2.2 Application et réflexion

Le test J&R susmentionné est un test standard en volleyball qui donne des résultats pertinents car il combine force, vitesse et surtout technique.

Le calcul de la hauteur d'action n'est effectué que depuis trois ans. Il est donc encore tôt pour tirer des conclusions.

6.3 Athlétique

D'après l'analyse des sports modifiée, il est indispensable d'évaluer les aptitudes suivantes par un ou plusieurs tests:

- Hauteur d'action (combinaison de la hauteur main tendue et de la détente)
- Force de frappe
- Force explosive

Ce sont pour ainsi dire les produits finaux de la performance sportive en volleyball. D'autres facteurs influencent également l'aspect physique de l'entraînement quotidien et du jeu:

- l'endurance spécifique au sport (endurance vitesse);
- la vitesse de déplacement sur de courtes distances;
- un bon gainage musculaire du tronc.

Certaines qualités comme la détente et la vitesse sont majoritairement innées. D'autres, comme la force du tronc, la souplesse et l'endurance, peuvent parfois être fortement influencées par l'entraînement.

6.3.1 Méthodes

Dans ce domaine, il existe de nombreuses possibilités de test, tant concernant le contenu que la manière. Cela dit, les tests ne sont pas tous aussi pertinents et certains ne peuvent être réalisés selon nos conditions (max. 10 min pour 8 participants). Seuls les tests suivants sont ainsi organisés:

Saut en longueur sans élan (SL)

D'après une étude de Hübner (2005), les résultats sont fortement corrélés avec ceux du Quattro Jump, qui renseigne sur la force explosive de l'athlète.

Détente en attaque (D-A)

Cet indicateur renseigne sur la hauteur de saut verticale maximale après une prise d'élan. Le résultat dépend fortement de la technique de prise d'élan et de saut.

Détente au bloc (D-B) – NOUVEAU

Cet indicateur renseigne sur la hauteur de saut verticale maximale lors d'un bloc. Le résultat dépend fortement de la technique de saut (angle du genou, mouvement des bras).

Lancer d'un médecine ball (2 kg) par-dessus la tête (MB)

Ce test montre bien la qualité du passage d'une pré-tension du corps à un mouvement de lancer/frappe (coordination intermusculaire).

Lancer de balle (200 g) (LB)

Ce test montre bien la façon dont le mouvement de lancer/frappe peut être exécuté («vitesse du bras», coordination intermusculaire).

Force de frappe (200 g) (FF) – NOUVEAU

Mis à l'essai en 2020, cet indicateur doit être comparé au lancer d'un médecine ball. Il montre bien la façon dont le mouvement de frappe peut être exécuté («vitesse du bras», coordination intermusculaire).

9-3-6-3-9 (temps total)

Ce test est une simple course entre différentes lignes avec des déplacements «stop and go». Il renseigne surtout sur la vitesse de déplacement et sur la capacité d'accélération des participantes et participants.

9-3-6-3-9 (temps après 5 m) – NOUVEAU

Ce test renseigne sur l'accélération au démarrage en combinant réaction à un signal visuel, force de départ et vitesse de démarrage.

Test de la musculature ventrale (MV)

Ce test est exécuté en position d'appui facial. Le but est de tester la chaîne musculaire ventrale. Ce test est un mélange entre un test pratique et un test de laboratoire.

Evolution des performances «athlétique»

L'évolution des performances aux tests SL, D-A et 9-3-6-3-9 est calculée à partir de la phase T2.1, et celle aux tests MB, 9-3-6-3-9 à 5 m, MV et D-B à partir du 2^e test Cadets. La méthode de calcul est décrite au point 6.7.

6.3.2 Application et réflexion

Les tests ci-dessus fournissent des informations pertinentes surtout lorsqu'ils sont combinés entre eux et associés à l'évolution des performances. Pour ce faire, il existe désormais une grande quantité de données de comparaison nationales.

Les points de certains tests sont attribués sur la base de ces valeurs de comparaison. Les nouveaux tests peuvent être effectués en même temps que les tests existants (9-3-6-3-9 à 5 m); ils doivent remplacer les anciens tests (FF -> MB) ou les compléter dans un futur proche.

6.4 Technique

Les capacités techniques générales et spécifiques au volleyball des joueuses et joueurs sont évaluées d'une part toute l'année par les responsables de la formation, et d'autre part lors des exercices de contrôles prévus dans le test PISTE (parcours avec ballon, contrôle du ballon). L'évaluation se concentre sur les capacités générales (toucher de balle, enchaînement de mouvements) puis sur les aptitudes spécifiques au volleyball (keypoints selon les SV Guidelines).

6.4.1 Méthode

La description des keypoints à observer pour chaque phase figure dans le formulaire d'évaluation correspondant. Les points suivants doivent être analysés.

Techno-motricité générale

- Comment la joueuse enchaîne-t-elle les mouvements (bien coordonnés, motricité très fine, motricité globale)?
- Quelle est l'orientation spatio-temporelle de la joueuse (estimation de la trajectoire, positionnement sur le terrain) avec et sans ballon?
- Quelle est la coordination œil-main de la joueuse (motricité fine)?

Capacités techniques spécifiques au volleyball

- Comment les différents keypoints sont-ils mis en pratique dans les différentes situations d'entraînement et de jeu?
- Quel est le déroulement technique/temporel des mouvements?
- Quelle est la fluidité dans le maniement général du ballon?

6.4.2 Application et réflexion

Suite aux premiers essais menés entre 2017 et 2019, des capacités techniques clés sont désormais exigées. Ces dernières doivent être observées et documentées toute l'année dans différentes situations. Ces observations sont ensuite consignées par les responsables de la formation et transmises à SV.

6.5 Tactique

SV définit le sens tactique des joueuses et joueurs en fonction de leur niveau de jeu actuel ainsi que de leurs performances et de leur comportement pendant le test PISTE.

Niveau de jeu

Le niveau de jeu est déterminé à l'aide du Tableau 16. Seule la valeur la plus élevée est retenue. Pour la phase T2, la valeur retenue est celle du tableau (max. 5 points); 2 points sont soustraits pour la phase T3, et 3 points pour la phase T4.

- Joueuse titulaire (dispute toujours les matches depuis le début, pilier au sein de l'équipe)
- Joueuse remplaçante (toujours présente, joue régulièrement, rôle particulier au sein de l'équipe [joueuse au service, etc.])
- Joueuse occasionnelle (pas toujours présente, joue sporadiquement)

Tableau 16 Tableau de points selon le niveau de jeu d'une joueuse

	Relève	≥ 4 ^e ligue	3 ^e ligue	2 ^e ligue	1 ^{re} ligue	LNB	LNA
Joueuse titulaire	2	3	4	5	6	7	8
Joueuse remplaçante	1	2	3	4	5	6	7
Joueuse occasionnelle	0	1	2	3	4	5	6

Performances / comportement

La tactique d'équipe, de groupe et individuelle ainsi que le comportement de la joueuse sur place sont évalués à l'aide d'une fiche d'aide comprenant une échelle de 0 à 3. Le résultat est ensuite converti selon une échelle de 0 à 5 (Tableau 1).

6.5.1 Application et réflexion

Cette méthode d'évaluation du sens tactique est très simple et a fait ses preuves ces dernières années.

6.6 Motivation pour la performance

Il existe deux méthodes différentes pour évaluer les caractéristiques psychiques d'une joueuse: les **appréciations subjectives** des responsables de la formation ou des talent scouts et des entraîneuses et entraîneurs nationaux, et l'**évaluation écrite** sous la forme de questionnaires.

6.6.1 Méthode

PISTE Talent

Les talent scouts évaluent l'attitude des joueuses et joueurs lors du test Talent et des entraînements de détection des talents. Ils sont attentifs aux facteurs suivants:

- Capacité d'apprentissage et envie d'apprendre

-
- a. De quelle manière et avec quelle rapidité la joueuse parvient-elle à assimiler et à exécuter des exercices complexes?
 - b. Combien de temps la joueuse parvient-elle à rester pleinement concentrée sur un exercice simple?
 - Initiative individuelle
 - a. Que fait la joueuse lorsqu'aucun exercice n'est en cours?
 - b. Cherche-t-elle à en savoir plus que les autres?

- Goût pour le succès / Comportement en compétition
 - a. La joueuse participe-t-elle à tous les types de compétitions?
 - b. La joueuse cherche-t-elle à gagner quelles que soient ses chances? Reste-t-elle active malgré les défaites? Elle réussit parfaitement à se focaliser sur ses objectifs. Elle montre ses émotions en cas de victoire comme en cas de défaite.
- Goût pour la performance
 - a. Quelle énergie la joueuse est-elle prête à dépenser à l'entraînement?
 - b. La joueuse arrive-t-elle à l'heure? Souhaite-t-elle toujours partir à l'heure?
 - c. La joueuse a-t-elle des attentes envers elle-même? Est-elle rapidement satisfaite?

Ces facteurs sont évalués à l'aide d'une échelle de points allant de 0 à 3 puis pondérés (Tableau 9). La pondération est basée sur l'étude de Zuber, C. & Conzelmann, A. (2018). Comportement motivé par la performance dans les sports d'équipe – LEMOVIS-T. Manuel de test. Berne : Université de Berne, Bern Open Publishing.

PISTE Cadets & PISTE Juniors

SV a défini les exigences mentales que doit remplir une sportive de performance dans les «10 points de la culture du sport de performance». Ces points représentent le profil idéal de la volleyeuse. Chaque point doit être évalué séparément à l'aide d'un questionnaire comprenant des exemples concrets.

5. «J'adore jouer au volleyball!»
6. «Je veux toujours gagner et je me bats jusqu'au bout durant les matches et les entraînements!»
7. «J'investis beaucoup de temps dans les entraînements!»
8. «J'ai des rêves et des objectifs dans le volleyball et je fais tout pour les réaliser!»
9. «Je choisis le sport de performance!»
10. «Je veux donner le meilleur de moi-même!»
11. «Je suis responsable de moi-même et de ma carrière!»
12. «Je me compare aux meilleurs du monde!»
13. «Je veux sauter plus haut, frapper plus fort et courir plus vite!»
14. «Je fais preuve de persévérance et je m'accroche!»

6.6.2 Application et réflexion

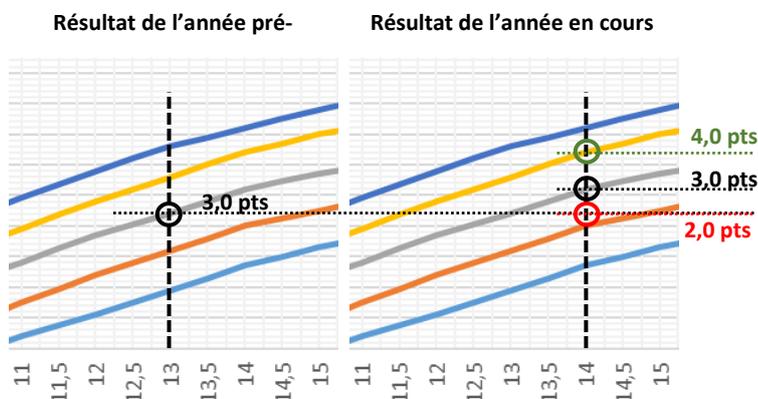
La procédure présentée ici est nouvelle. SV espère toutefois obtenir des résultats plus pertinents qu'avec le questionnaire général utilisé jusqu'à présent par Swiss Olympic et l'Université de Berne, puisque les questions portent spécifiquement sur le volleyball.

6.7 Evolution des performances

L'évolution des performances (EvP) est évaluée en comparant les résultats du test actuel à ceux du test précédent.

6.7.1 Méthode

Les points obtenus lors du test de l'année précédente sont comparés avec ceux obtenus lors du test actuel. La différence de points qui en résulte correspond à l'EvP de la joueuse d'une année à l'autre (Schéma 5).



L'EvP est exceptionnelle lorsque l'évaluation des points de l'année en cours est supérieure à celle de l'année précédente. La différence est supérieure à

L'EvP est normale lorsque l'évaluation des points de l'année en cours est égale à celle de l'année précédente. La différence est égale à zéro.

L'EvP est négative lorsque l'évaluation des points de l'année en cours est inférieure à celle de l'année précédente. La différence est inférieure à zéro.

Schéma 5 Définition de l'évolution des performances

- L'EvP est exceptionnelle lorsque la joueuse passe dans le quantile supérieur car elle a amélioré sa performance absolue de manière disproportionnée. Dans ce cas, la différence de points est nettement positive.
- L'EvP est normale lorsque la joueuse reste dans son quantile. Pour y rester, elle doit déjà améliorer sa performance. Dans ce cas, la différence de points est quasiment nulle.
- L'EvP est négative lorsque la joueuse passe dans le quantile inférieur car sa performance absolue est restée stable ou a empiré. Dans ce cas, la différence de points est négative.

La différence de points obtenue est par la suite convertie en points PISTE à l'aide du tableau de conversion suivant (Tableau 17, Schéma 5Schéma 5).

Tableau 17 Tableau de conversion de l'évolution des performances

Différence de points pour les critères de test «Athlétique» et «Technique»	Points PISTE
Évolution des performances très bon ($\geq 0,50$ point)	5
Évolution des performances normale (-0,49 à 0,49 point)	4
Pas d'évolution des performances (-0,5 à -0,99 point)	0-3
Régression des performances (≤ -1 point)	0

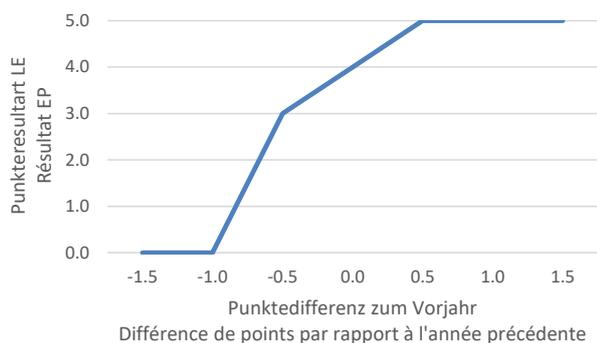


Schéma 6 Conversion de la différence de point du développement de la performance en un résultat de point

6.7.2 Application et réflexion

L'évaluation de l'évolution des performances est désormais intégrée dans le critère correspondant. L'évolution des performances a ainsi plus de poids pour l'évaluation de ce critère. En outre, elle est seulement évaluée dans des tests où la performance dépend clairement de l'athlétique et non pas, comme pour le test J&R, de la combinaison entre la croissance et la détente.

L'inconvénient de cette méthode est qu'elle permet d'évaluer un critère dans son ensemble et non pas chaque valeur séparément. Cependant, la méthode est suffisamment pertinente pour atteindre l'objectif de la détection PISTE.

6.8 Analyse de l'environnement

L'environnement d'entraînement des joueuses et joueurs est un élément décisif dans la promotion des talents, surtout dans la perspective d'une performance future de haut niveau.

L'analyse de l'environnement va bien au-delà du simple volume d'entraînement pris en compte jusqu'à présent. Pour réussir dans le sport de performance, les joueuses et joueurs ont besoin:

- d'une réglementation claire des personnes assumant la responsabilité de leur formation;
- d'un volume d'entraînement élevé;
- d'horaires d'entraînement qui leur laissent le temps de récupérer (volume d'entraînement/possibilité de récupération);
- d'une situation de formation claire, qui leur permet de se concentrer sur le sport.

6.8.1 Méthode

Pour évaluer ce critère, il convient de remplir le fichier Excel «Analyse de l'environnement» et de fournir la version papier avec les résultats lors de la détection. Le fichier Excel peut être téléchargé sur le site Internet de SV.

Responsabilité de l'entraînement

Il faut saisir le nombre d'entraîneuses et entraîneurs qui assument la responsabilité de l'entraînement. Le nombre d'heures d'entraînement de chaque entraîneuse est divisé par un facteur. Pour l'entraîneuse qui réalise le plus d'heures d'entraînement, le facteur se monte à 1. Pour chaque entraîneuse supplémentaire, le facteur augmente de 1.

La responsabilité de l'entraînement correspond à la somme des heures d'entraînement pondérées de chaque entraîneuse, divisée par la somme des heures d'entraînement. La valeur obtenue se situe entre 0,52 et 1.

Volume d'entraînement

Selon leur classification FTEM, les joueuses et joueurs doivent effectuer un certain nombre d'heures d'entraînement par semaine, hors compétitions.

Déplacements

La somme des temps de trajet divisée par les heures d'entraînement donne un indicateur représentatif des déplacements effectués pour les entraînements sur une semaine. Dans l'idéal, cet indicateur doit être le plus faible possible, car il signifie alors que la joueuse effectue de courts trajets entre l'école, son domicile et l'entraînement.

Récupération

La récupération est liée à l'heure à laquelle débute l'entraînement. Pour les joueuses et joueurs, l'idéal est de commencer l'entraînement le plus tôt possible dans la journée. L'indicateur représentatif de la récupération pendant la semaine s'obtient en pondérant les différents facteurs de récupération avec les heures d'entraînement.

Situation de formation

Il faut évaluer la qualité de la combinaison entre le sport de performance et la formation. SV différencie les types de formation suivants:

- **Classe pour sportifs (CS), Swiss Olympic Sport School ou Swiss Olympic Partner School**
Dans une classe pour sportifs, le développement sportif est placé au même niveau que la formation scolaire. Les élèves ont des séances d'entraînements fixes ou variables pendant le temps d'enseignement. Ils peuvent participer à des camps d'entraînement, à des tournois et à des compétitions en dehors des vacances scolaires. Le nombre d'heures d'enseignement est réduit, mais la durée des études est éventuellement rallongée. Le corps enseignant soutient explicitement l'élève dans son développement scolaire, en particulier après une longue absence.

– **Apprentissage pour sportives et sportifs (AS)**

Dans le cadre d'un apprentissage pour sportives et sportifs, le développement sportif est placé au même niveau que la formation professionnelle. Les jeunes en apprentissage ont des séances d'entraînements fixes ou variables pendant la journée. Ils peuvent participer à des camps d'entraînement, à des tournois et à des compétitions en dehors de leurs jours de congé. Le nombre d'heures de travail est réduit, mais la durée des études est éventuellement rallongée.

– **Classe ordinaire avec dispense de sport (COD)**

Les joueuses et joueurs fréquentent une classe ordinaire. En accord avec la direction de l'école, des dispenses leur sont accordées pour certaines heures d'enseignement. Ils peuvent participer à des camps d'entraînement, à des tournois et à des compétitions durant les heures d'école, en accord avec la direction.

– **Classe ordinaire (CO)**

Les joueuses et joueurs fréquentent une école normale, sans accord particulier.

– **Apprentissage (A)**

Les joueuses et joueurs effectuent un apprentissage normal, sans accord particulier.

6.8.2 Application et réflexion

L'analyse des données lors des prochaines années révélera si ces éléments permettent d'évaluer ce critère de manière adéquate.

7. Annexe B – Description des tests des facteurs de condition physique

7.1 Mesures anthropométriques



Schéma 6 Posture droite

Taille debout (*sans chaussures*) [cm]

Posture bien droite, distance maximale entre le sol et le sommet de la tête. Le sommet de la tête est le point le plus haut du crâne lorsque la tête est placée à l'horizontale (Schéma 6).

La joueuse se place dos, fesses et talons contre le mur. Les pieds sont serrés et à plat sur le sol. Le regard est horizontal.



Schéma 7 Taille assise
Posture droite

Taille assise [cm]

Posture bien droite, distance maximale entre le sommet de la tête et la surface du siège. La joueuse est assise sur un support (Schéma 7). Les mains/bras sont détendus et posés sur les cuisses, le dos est droit. La joueuse inspire le plus profondément possible puis bloque sa respiration. Le regard est horizontal.

Important: La joueuse ne doit pas prendre appui sur le sol avec ses pieds ni contracter les muscles fessiers!

Poids (*sans chaussures*) [kg]

Avec une balance étalonnée, précise à 0,1 kg.

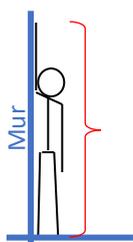


Schéma 8 Hauteur main tendue

Hauteur main tendue (*avec chaussures*) [cm]

La joueuse se place perpendiculairement au mur, les talons au sol (Schéma 8). La mesure est effectuée jusqu'au bout des doigts du bras de frappe en cm.

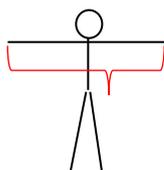


Schéma 9 Envergure

Envergure

La joueuse s'allonge sur le ventre, perpendiculairement au ruban de mesure, et écarte les bras. On mesure la distance horizontale entre le bout des doigts des deux mains en cm (Schéma 9).

7.2 Tests de condition physique

Jump & Reach – Attaque

Course d'élan pour porter un coup d'attaque en volleyball puis touche d'une seule main. On mesure le point de contact le plus haut **en cm (3 essais)**.

Variantes de mesure:

Panneau de basketball: fixer un ruban de mesure ou un carton avec des indications de mesure sur un panneau de basketball. Les points de contact pourront ainsi être lus facilement.

Anneau de basketball: l'anneau est recouvert de craie. Lors du contact, la craie laisse une marque sur la main ou le bras. La hauteur du point de contact s'obtient en additionnant la distance craie-pointe des doigts et la hauteur de l'anneau.

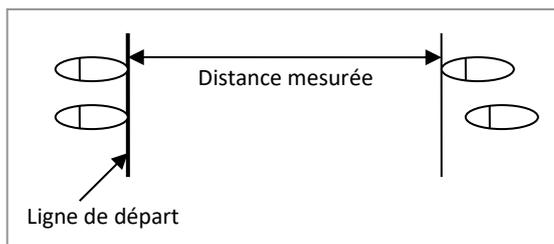
Installation de mesure Jump and Reach: à utiliser impérativement si disponible!

Détente au bloc

Saut de bloc sans course d'élan à l'aide d'Optojump. La hauteur du saut est mesurée **en cm (3 essais)**. Les essais sont enregistrés à l'avant et sur les côtés par une caméra, puis mis à disposition des responsables de la formation pour évaluer la stabilité de l'axe des jambes (LESS).

Saut en longueur sans élan

Saut sur deux jambes, les pieds placés derrière une ligne de départ. Les bras peuvent être utilisés pour donner de l'élan. On mesure la distance entre la ligne de départ et le point de réception sur le sol le plus proche de celle-ci (main incluse!) **en cm (3 essais)**.

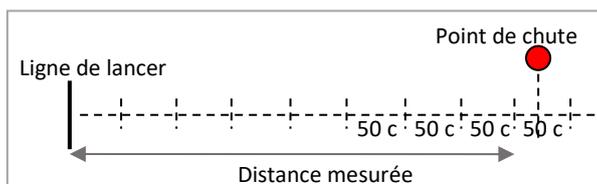


Lancer de balle

Une balle de 200 g est lancée le plus loin possible. La joueuse ne doit pas prendre d'élan (1 pas, transfert du poids du corps) ni franchir la ligne de lancer. On mesure la distance **en mètres** entre la ligne de lancer et le point de chute de la balle à 50 cm près (**3 essais**).

Lancer d'un médecine ball

Un médecine ball de 2 kg est lancé le plus loin possible par-dessus la tête avec les deux mains (comme une touche au football). La joueuse peut prendre 3 mètres d'élan. Elle n'a pas le droit de dépasser la ligne de lancer tant que le médecine ball est entre ses mains, mais peut le faire après le lancer. On mesure la distance **en mètres** entre la ligne de lancer et le point de chute du médecine ball (**3 essais**).



Force de frappe – test

Un ballon de volleyball est lancé en l'air puis frappé de face contre la paroi de smash, à une distance de 4 mètres du radar. On mesure la vitesse du ballon **en km/h (3 essais)**.

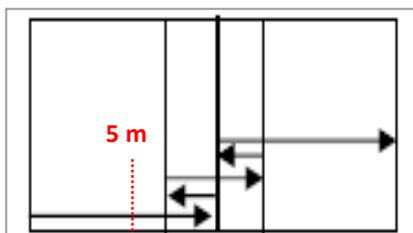
Les essais sont enregistrés sur les côtés par une caméra, puis mis à disposition des responsables de la formation pour analyse.

9-3-6-3-9 (temps total)

Deux joueuses ou joueurs attendent sur la ligne de fond. Au signal visuel (panneau «Start», signal lumineux), ils démarrent. Ils courent jusqu'à la ligne centrale, reviennent jusqu'à la ligne des 3 m de leur terrain, repartent vers la ligne des 3 m du terrain adverse, reviennent jusqu'à la ligne centrale et repartent vers la ligne de fond adverse. Les joueuses et joueurs courent toujours en avant. Si possible, ils éteignent les signaux lumineux sur les lignes. Le temps est mesuré **en secondes (2 essais)**.

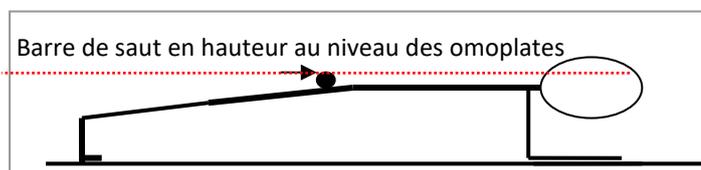
9-3-6-3-9 (temps après 5 m)

En complément du test ci-dessus, on mesure le temps **en secondes (2 essais)** après 5 mètres de course à l'aide d'une photocellule.



Musculature ventrale

La joueuse se met en position de planche puis lève une jambe chaque seconde en alternance. Dès que la position n'est plus correcte (abaissement des hanches au moment de lever la jambe, grande cambrure ou plus de contact avec la barre) ou que la cadence n'est plus maintenue après trois avertissements, le test est considéré comme terminé. On mesure la durée du test **en secondes (1 essai, max. 250 sec, soit 4 min 10 sec)**.



8. Annexe C – Valeurs de comparaison et tableau de conversion

8.1 Valeurs de comparaison

La version actuelle des valeurs de comparaison pour les facteurs de condition physique sont disponibles sur le site Internet de SV. Les valeurs sont séparées par sexe et par âge.

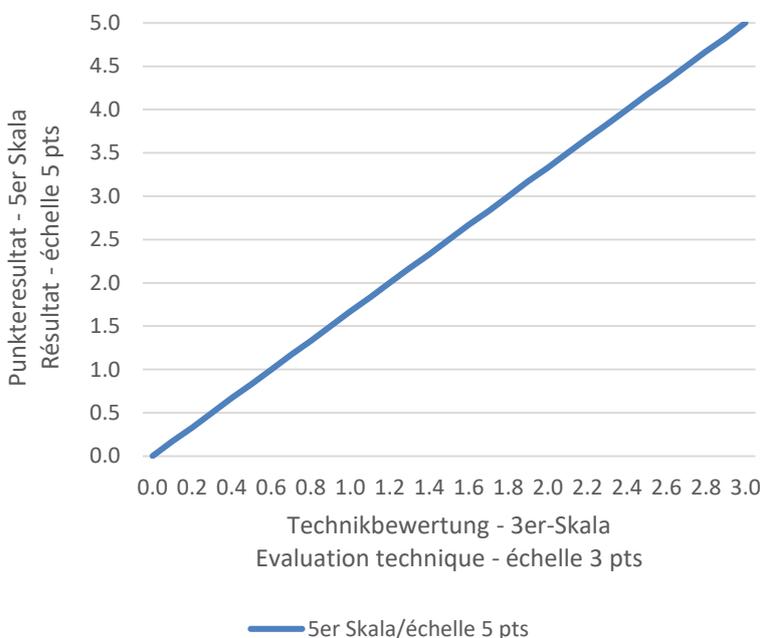
8.2 Tableau de conversion

8.2.1 Conversion d’une échelle de 0 à 3 à une échelle de 0 à 5

L’utilisation d’une échelle de 0 à 3 a fait ses preuves pour l’évaluation des performances des joueuses et joueurs. Cette échelle est convertie en une échelle de 0 à 5 à l’aide du Tableau 1.

Tableau 1 Conversion d’une échelle de 0 à 3 à une échelle de 0 à 5

Evaluation Echelle 3 pts	Points Echelle 5 pts
0,0	0,00
0,1	0,17
0,2	0,33
0,3	0,50
0,4	0,67
0,5	0,83
0,6	1,00
0,7	1,17
0,8	1,33
0,9	1,50
1,0	1,67
1,1	1,83
1,2	2,00
1,3	2,17
1,4	2,33
1,5	2,50
1,6	2,67
1,7	2,83
1,8	3,00
1,9	3,17
2,0	3,33
2,1	3,50
2,2	3,67
2,3	3,83
2,4	4,00
2,5	4,17
2,6	4,33
2,7	4,50
2,8	4,67
2,9	4,83
3,0	5,00



8.2.2 Conversion des données de l'évaluation technique phase T3

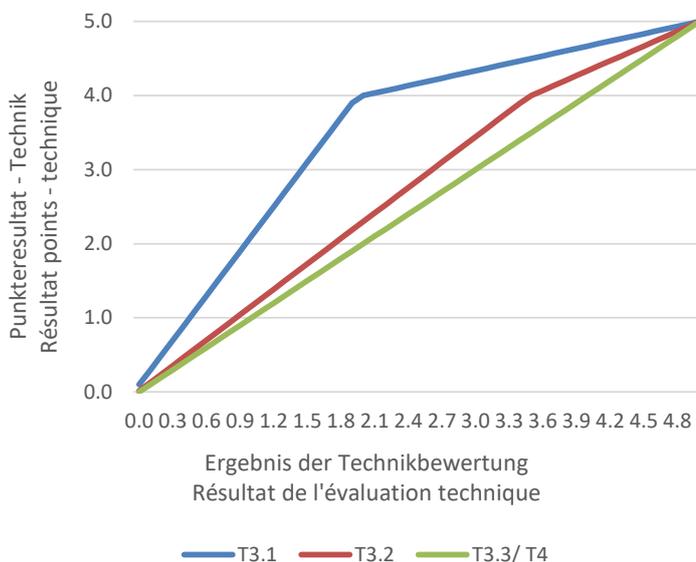
Pour l'évaluation des compétences techniques des joueuses et joueurs, le résultat de l'évaluation technique n'est, à partir de la phase T3, pas pris directement mais comparé avec les attentes par rapport aux athlètes. De cette façon, il est possible que des joueuses ou joueurs puissent recevoir la 1^{ère} année un 5 pour leurs compétences techniques et leur classement. L'exemple suivant en est une illustration :

La joueuse A est une passeuse pleine d'espoir et très bonne pour sa classification (T3.1), son âge d'entraînement et son niveau de jeu. La fiche technique d'évaluation lui indique les exigences techniques qu'elle doit remplir pour pouvoir jouer avec succès en LNA. L'évaluation donne 1,5 points - un excellent résultat pour son âge. Converti grâce au Tableau 1, cela donne 2,50 points – comparé à l'attente par rapport à sa capacité technique selon le Tableau 18, cela donne 4,17 points.

Comme ce résultat a une grande influence sur le résultat global, il est nécessaire d'effectuer cette modification.

Tableau 18 Comparaison évaluation technique et attente par rapport au développement de la joueuse selon son classement

Evaluation technique	Points T3.1	Points T3.2	Points T3.3/ T4
0,0	0,10	0,01	0,0
0,1	0,30	0,13	0,1
0,2	0,50	0,24	0,2
0,3	0,70	0,36	0,3
0,4	0,90	0,47	0,4
0,5	1,10	0,59	0,5
0,6	1,30	0,70	0,6
0,7	1,50	0,81	0,7
0,8	1,70	0,93	0,8
0,9	1,90	1,04	0,9
1,0	2,10	1,16	1,0
1,1	2,30	1,27	1,1
1,2	2,50	1,39	1,2
1,3	2,70	1,50	1,3
1,4	2,90	1,61	1,4
1,5	3,10	1,73	1,5
1,6	3,30	1,84	1,6
1,7	3,50	1,96	1,7
1,8	3,70	2,07	1,8
1,9	3,90	2,19	1,9
2,0	4,00	2,30	2,0
2,1	4,03	2,41	2,1
2,2	4,07	2,53	2,2
2,3	4,10	2,64	2,3
2,4	4,13	2,76	2,4
2,5	4,17	2,87	2,5
2,6	4,20	2,99	2,6
2,7	4,23	3,10	2,7
2,8	4,27	3,21	2,8
2,9	4,30	3,33	2,9
3,0	4,33	3,44	3,0
3,1	4,37	3,56	3,1
3,2	4,40	3,67	3,2
3,3	4,43	3,79	3,3
3,4	4,47	3,90	3,4
3,5	4,50	4,00	3,5
3,6	4,53	4,07	3,6
3,7	4,57	4,13	3,7
3,8	4,60	4,20	3,8
3,9	4,63	4,27	3,9
4,0	4,67	4,33	4,0
4,1	4,70	4,40	4,1
4,2	4,73	4,47	4,2
4,3	4,77	4,53	4,3
4,4	4,80	4,60	4,4
4,5	4,83	4,67	4,5
4,6	4,87	4,73	4,6
4,7	4,90	4,80	4,7
4,8	4,93	4,87	4,8
4,9	4,97	4,93	4,9
5,0	5,00	5,00	5,0



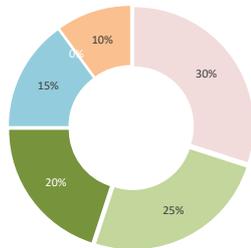
9. Annexe D – Profil de talent

La pondération des différents critères et tests entre eux dépend du classement de la joueuse et, à partir de la phase T3, de la discipline et de la position. A partir de la phase T3, Swiss Volley distingue quatre positions en volleyball (attaquante, passeuse, libero et centrale) et deux positions en beach volley (bloqueuse, défenseuse).

Positions	Volleyball Attaquante	Volleyball Passeuse	Volleyball Libero	Volleyball Centrale	Beach volleyball Défenseuse	Beach volleyball Bloqueuse
Critère Anthropométrie	15/12,5/10%	10%	5%	16,7/15,8/15%	13,3/9,2/5%	16,7/15,8/15%
Pronostic de taille (PT)	40/35/30%	30%	0%	43/42/40%	37/28/20%	43/42/40%
Hauteur (H)	50/55/60%	70%	100%	47/48/50%	53/62/70%	47/48/50%
Index de singe (IS)	10%	10%	0%	10%	10%	10%
Critère Hauteur d'action	20/17,5/15%	10%	5%	20/17,5/15%	21,7/20,8/20%	20/17,5/15%
Pronostic hauteur d'action (moyenne)	43/37/30%	25%	25%	42/33/25%	42/33/25%	42/33/25%
Jump & Reach	57/63/70%	75%	75%	58/67/75%	58/67/78%	57/67/75%
Critère Athlétique	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Détente - Attaque	23/22/20%	5%	5%	21/19/15%	23/22/20%	21/19/10%
Détente - Bloc	7/8/10%	15%	15%	8/12/15%	5%	8/12/20%
Saut en longueur	10%	15%	15%	10%	10%	10%
Lancer médecine ball (2kg)	10%	10%	5%	10%	10%	10%
9-3-6-3-9 (temps total)	13/12/10%	15%	15%	12/8/5%	13/12/10%	12/8/5%
9-3-6-3-9 (temps après 5m)	12/13/15%	15%	15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%
Musculature ventrale	5%	10%	10%	7/8/10%	7/8/10%	7/8/10%
Développement performance «Athlétique»	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Critère Evaluation technique	23,3/26,7/30%	30%	45%	21,7/23,4/25%	23,3/26,7/30%	21,7/23,4/25%
Techno-motricité générale – habileté motrice	5%	5%	5%	5%	5%	5%
Techno-motricité générale – contrôle ballon	5%	5%	5%	5%	5%	5%
Formulaire évaluation «Technique»	70%	70%	70%	70%	70%	70%
Partie 1	15%	15%	10%	10%	15%	15%
Partie 2	15%	15%	20%	20%	10%	20%
Partie 3	15%	5%	15%	5%	10%	5%
Partie 4	10%	15%	15%	20%	15%	20%
Partie 5	7,5%	10%	5%	10%	10%	10%
Partie 6	7,5%	10%	5%	5%	10%	5%
Développement perform. «Technique»	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Critère Evaluation tactique	15%	20%	15%	15%	15%	15%
Tactique – niveau de jeu	54/56/60%	60%	60%	54/56/60%	54/56/60%	54/56/60%
Tactique– capacité de jeu	23/22/20%	20%	20%	23/22/20%	23/22/20%	23/22/20%
Tactique– comportement de jeu	23/22/20%	20%	20%	23/22/20%	23/22/20%	23/22/20%
Critère Motivation performance	6,7/8,3/10%	10%	10%	6,7/8,3/10%	6,7/8,3/10%	6,7/8,3/10%
Formulaire évaluation «Culture sport perf.»	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Question 1	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%
Question 2	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%
Question 3	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%
Question 4	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%
Question 5	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%	8/7/5%
Question 6	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%
Question 7	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%
Question 8	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%
Question 9	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%
Question 10	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%	12/13/15%

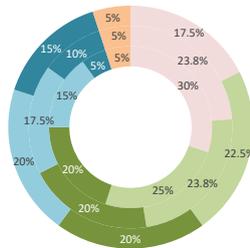
Les profils de talent de Swiss Volley montrent l'importance de la part des critères de talent individuels dans le résultat de l'évaluation du potentiel pour chaque position. Inversement, cela signifie que plus un critère de talent est important pour une position, plus les conditions préalables d'une joueuse dans ce domaine doivent être bonnes pour qu'elle ait plus de chances de jouer au niveau international sur cette position.

Phase T1 - Regionale Talentsichtung/détection régionale



Phase T2 - Position Universal/universelle

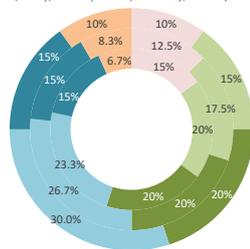
T2.1 (Innen/int.), T2.2 (Mitte/centre), T2.3 (Aussen/ext.)



- Anthropometrie/ Anthropométrie
- Handlungshöhe/ Hauteur d'action
- Athletik/ Athlétique
- Technik/ Technique
- Taktik/ Tactique
- Leistungsmotivation/ Motivation de performance

Phase T3 - Position Angreiferin/attaquante

T3.1 (Innen/int.), T3.2 (Mitte/centre), T3.3 (Aussen/ext.)



Phase T3 - Position Zuspielerin/passeuse

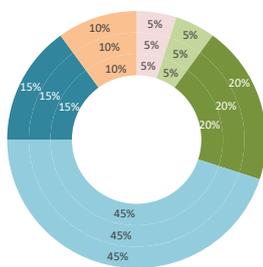
T3.1 (Innen/int.), T3.2 (Mitte/centre), T3.3 (Aussen/ext.)



- Anthropometrie/ Anthropométrie
- Handlungshöhe/ Hauteur d'action
- Athletik/ Athlétique
- Technik/ Technique
- Taktik/ Tactique
- Leistungsmotivation/ Motivation de performance

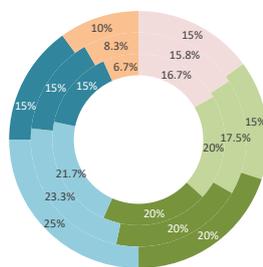
Phase T3 - Position Libera/libero

T3.1 (Innen/int.), T3.2 (Mitte/centre), T3.3 (Aussen/ext.)



Phase T3 - Position Mittenspielerin/centrale

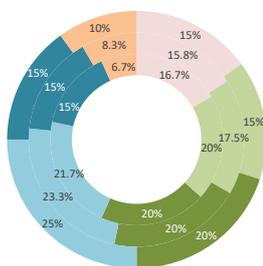
T3.1 (Innen/int.), T3.2 (Mitte/centre), T3.3 (Aussen/ext.)



- Anthropometrie/ Anthropométrie
- Handlungshöhe/ Hauteur d'action
- Athletik/ Athlétique
- Technik/ Technique
- Taktik/ Tactique
- Leistungsmotivation/ Motivation de performance

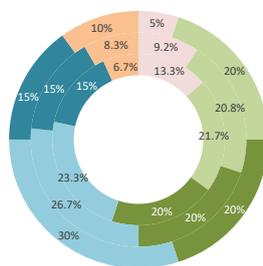
Phase T3 - Position BVB Blockspielerin/bloqueuse

T3.1 (Innen/int.), T3.2 (Mitte/centre), T3.3 (Aussen/ext.)



Phase T3 - Position BVB Verteidigungsspielerin/défenseuse

T3.1 (Innen/int.), T3.2 (Mitte/centre), T3.3 (Aussen/ext.)



- Anthropometrie/ Anthropométrie
- Handlungshöhe/ Hauteur d'action
- Athletik/ Athlétique
- Technik/ Technique
- Taktik/ Tactique
- Leistungsmotivation/ Motivation de performance

Schéma 11 Pondération des critères de talent pour les différentes positions selon la classification FTEM